Saint-Léger

1962 - 2002

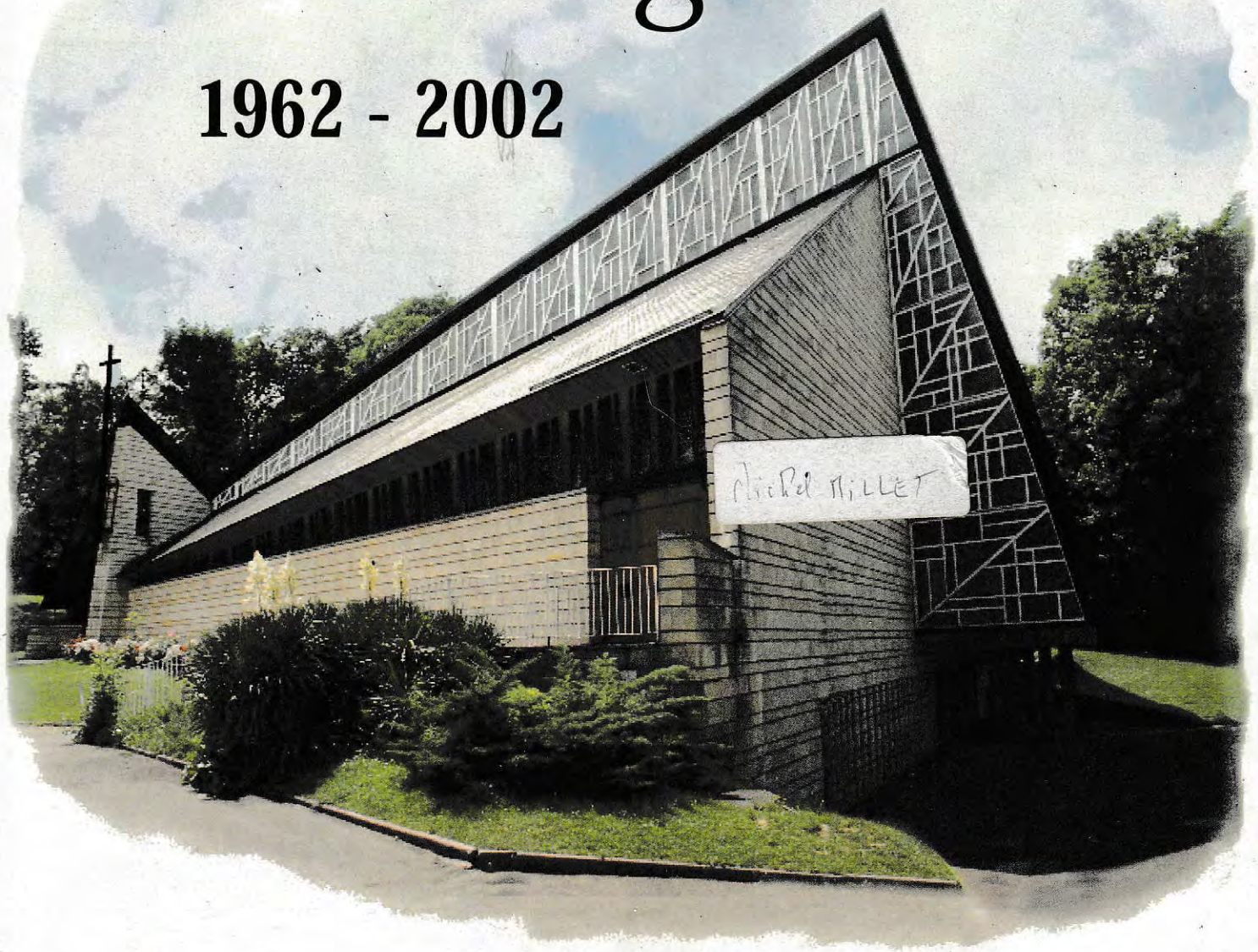

La paroisse fête ses 40 ans

Michel,

Tu as énormément contribué à cette "fête des 40 ans"
et il est heureux qu'on retrouve nombre de tes comment
dans ce livret. Sois en remercié ! ... et nous espérons t
les uns et les autres que tu continueras longtemps à nou
faire découvrir la vie de la paroisse

Très Amicalement

R. Plaquin

Paroisse de Saint-Léger

20, rue de la Maison Verte

78100 Saint-Germain-en-Laye

Directeur de la publication : Père Robert Plaquin, curé de la paroisse de Saint-Léger.

Impression : Copie Express Saint-Germain

Tirage : 250 exemplaires - 8 €

Octobre 2003

La paroisse fête ses 40 ans

Eglise st Léger

Architecte : M. Gury
Maitre verrier : M. Petit

Consacrée le 17/09/1961
devient paroisse en 1962

Accueil : lundi, mercredi : 15-18h
mardi, jeudi, vendredi : 10-12h

" Heureux
Les habitants de ta maison
Seigneur,
ils te louent sans cesse "

Psaume 84

1962 – 2002

40 ans, c'est un bel âge !

On considère souvent que c'est l'âge parfait de la maturité ! Après l'enfance, l'adolescence, le début de l'âge adulte, c'est l'époque où chacun met bien en évidence toutes ses possibilités et tous ses dons.

Quand il s'agit d'une construction comme l'église Saint-Léger, c'est le moment de faire un petit retour en arrière, de retrouver les étapes de cette belle réalisation, en soulignant le rôle des uns et des autres ! C'est le but de cette plaquette.

Mais ne nous arrêtons pas seulement au « bâtiment ». C'est l'apôtre Pierre qui, dans sa première épître, en parlant aux fidèles de sa première communauté chrétienne les appelle des « Pierres Vivantes ».

Car, Paroisse Saint-Léger, c'est d'abord cela ! Des hommes et des femmes qui, avec leurs compétences diverses et leur immense disponibilité, ont créé, dans un quartier de Saint-Germain-en-Laye qui se construisait, une famille. Une famille où l'on vit des moments forts (la fête de saint Léger chaque année, l'anniversaire de la construction de l'église récemment ou bien d'autres) et des moments plus habituels où l'on partage sa foi et tout simplement son bonheur d'être ensemble… C'est la vie de la paroisse tout au long d'une année.

Que soient remerciés ceux qui permettent que cela se réalise.

Que soient remerciés ceux qui, pour mieux nous le faire découvrir, nous le présentent en images.

Robert Plaquin

Curé de Saint-Léger

La vie de saint Léger

Une jeunesse à la cour de France

Léger, né en 616, est issu d'une noble et puissante famille franque de Bourgogne. Dès son enfance, il est confié au palais royal de Clotaire II et élevé par les clercs de l'école palatine qui préparaient les fils de la noblesse aux plus hautes fonctions du royaume. Lors d'un séjour chez son oncle, Dido, évêque de Poitiers, il ressent l'appel de Dieu et devient son Archidiacre.

Après son ordination sacerdotale, il se retire au petit monastère de Saint-Maixent, pauvre et peu connu, avec l'espoir de s'y consacrer pour le reste de ses jours à la prière et à la contemplation.

De la cour de France à Autun

En 663, la reine Bathilde, chargée de la régence des royaumes unis de Neustrie et de Bourgogne, voulant l'associer à son œuvre de restauration du royaume, lui demande de devenir évêque d'Autun en Bourgogne.

Dans un contexte difficile

Des conflits opposaient la Neustrie, au nord de la France, l'Austrasie au nord-est et la Bourgogne au centre et à l'est.

Dès sa consécration, le nouvel évêque réunit un concile pour rétablir l'ordre dans son diocèse divisé, et pour corriger les abus qui s'y étaient introduits. Il impose l'observation de la règle de saint Benoît dans les monastères, fait restaurer la cathédrale Saint-Nazaire et procède à la translation des reliques de saint Symphorien, le patron de la ville. Pour aider les pauvres, il fonde plusieurs hospices où l'on procède régulièrement à des distributions de vivres.

Son zèle et sa combativité lui donnent une grande influence à la cour mais font rapidement naître haine et jalousie. Poussé par son ambition personnelle, le maire du palais de Neustrie, Ébroïn, cherche à imposer son autorité sur les deux royaumes de Neustrie et de Bourgogne. Pour parvenir à ses fins, il fait éloigner les évêques conseillers de Bathilde puis il force la reine, devenue veuve, à abandonner la régence pour se retirer au monastère de Chelles. Il ne reste donc plus que l'évêque d'Autun qui résiste et défend l'indépendance de la Bourgogne.

Lorsque Ébroïn veut installer Thierry III comme souverain pour les deux royaumes, les nobles de Bourgogne se révoltent (673). Redouté la veille, Ébroïn supplie qu'on l'épargne et, grâce à l'intervention de saint Léger, il est seulement contraint de prendre l'habit monastique à l'abbaye de Luxeuil.

Léger est alors appelé auprès du nouveau roi, Childéric II, pour effacer les conséquences du gouvernement d'Ébroïn.

De nouveaux complots

Léger n'accepte pas les écarts de Childéric II. Il le critique ouvertement et, pour montrer sa désapprobation, il se retire à Autun. Il est exilé à Luxeuil où il retrouve Ébroïn.

A la mort de Childéric II, assassiné à 25 ans, les disgraciés retournent chacun dans leur pays. Léger regagne Autun où il est accueilli avec joie mais, Ébroïn, redevenu puissant, envoie une petite troupe à Autun pour s'emparer de l'évêque.

Avec un grand courage

Léger réunit son peuple à la cathédrale, distribue toute sa fortune aux pauvres, donne ses derniers conseils puis, pour éviter des massacres et épargner la ville, il va se livrer lui-même à ses ennemis, donnant ainsi sa vie pour les siens.

Ses ennemis l'accusent d'avoir trempé dans le meurtre de Childéric et le mettent au supplice, on lui arrache les yeux et on lui coupe la langue et les lèvres.

Vers une reconnaissance

Pendant les deux années qui suivent, Léger est interné chez les religieuses de Fécamp.

Convoqué devant un conciliabule d'évêques à la solde d'Ébroïn, il est déclaré indigne de la prêtrise et condamné à mort au synode de Villeroy (Yonne).

Léger est décapité dans une forêt du nord, près d'Arras, le 2 ou le 3 octobre 678 ou 680.

Ébroïn meurt à son tour peu de temps après. Saint Léger est aussitôt déclaré martyr. Son corps est transféré en Poitou, où on lui dédie une basilique, et son culte s'étend largement en France et en Belgique, en particulier dans les Yvelines.

Avant la paroisse actuelle

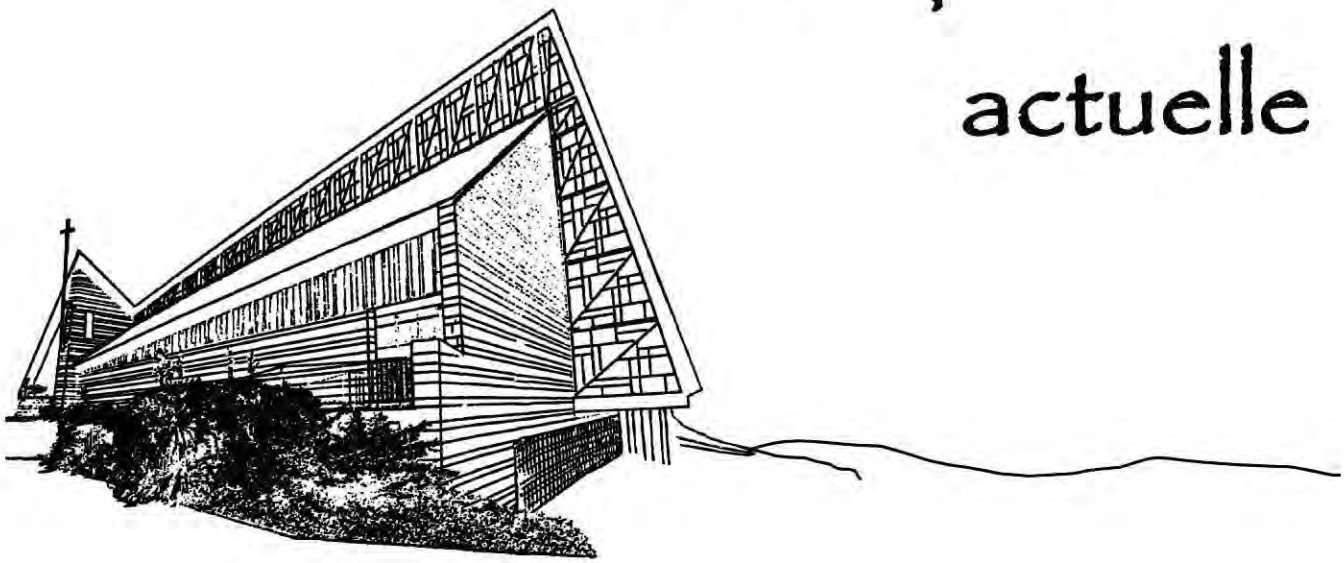

Avant l'église Saint-Léger

Il y avait, avant la révolution, une première église ; elle s'appelait Saint-Léger-en-Laye.

Située à l'emplacement de la Villa Campan (19, rue Gallieni), elle dominait la vallée du ru de Buzot. Très vaste, le territoire de la paroisse couvrait toute la vallée, les limites rappelant un peu la situation actuelle.

Le curé était aussi prieur d'Hennemont, communauté de quelques moines établie sur le site de l'actuel Lycée International.

Au XIXe siècle, la famille Duval acquit progressivement les terrains et bâtiments de la « Maison Verte », propriété rachetée ensuite par le comte de Pange.

L'église actuelle fut implantée au cœur de ce domaine, l'ancien « château » devenant le presbytère et les communs, le tribunal.

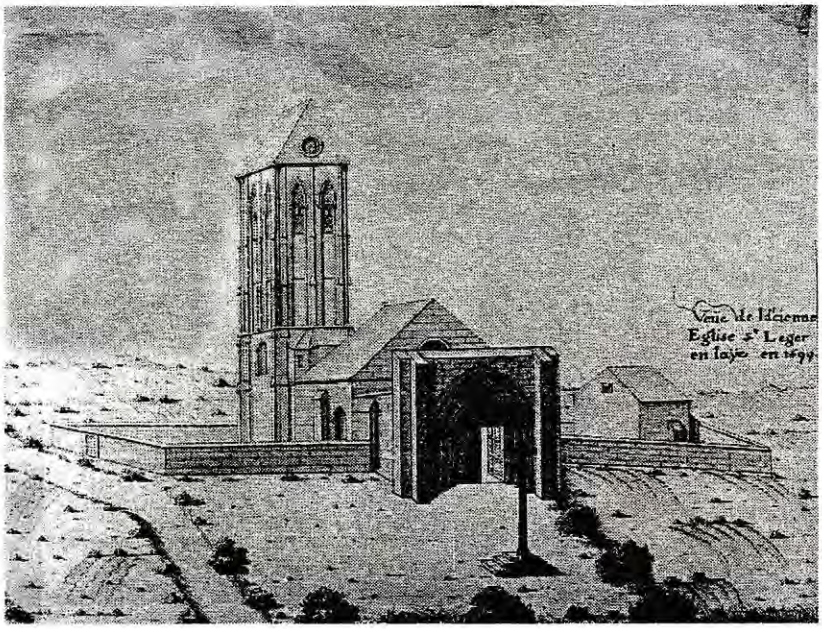

Église de Saint-Léger-en-Laye
Vue de l'ancienne église en 1699.

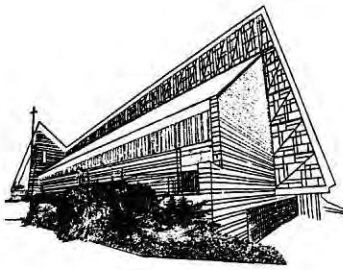

Avant la paroisse actuelle

Histoire du Prieuré d'Hennemont et de l'église de Saint-Léger-en-Laye

Fin du VIIe siècle :
Fondation probable d'un sanctuaire consacré à saint Léger.

A partir de 980 :
La paroisse Saint-Léger-en-Laye est citée : le curé est nommé par l'abbé du couvent Saint-Magloire à Paris.

1305 :
Philippe le Bel accorde à ~~Pernelle de Géry~~ Pétronille de Soriac, pour services rendus à sa mère, un domaine assis au sommet d'un mamelon séparant Chambourcy de Saint-Léger.

1308 :
Ce domaine devient le prieuré d'Hennemont où Pernelle se retire. Une communauté de 20 moines y séjourne. Elle dispose d'une église, d'un cimetière et des édifices nécessaires.

1314 :
Le prieuré obtient le droit de nommer à la cure de Saint-Léger. La paroisse s'étend alors dans la vallée de Buzot et confine à celles d'Aupec, Mareil, Fourqueux et Chambourcy. Elle relève alors du diocèse de Chartres et fait partie du comté de Poissy.

1346 :
Incendie du prieuré pendant la guerre de 100 ans.

Du XVe au XVIIe siècle :
Dévastations pendant les guerres civiles et religieuses.

1662 :
Restauration du prieuré (quelques religieux).

Au cours des siècles :
La paroisse de Saint-Germain dont les habitants sont exempts de la taille (redevance payée au seigneur féodal, au roi par les serfs et les roturiers), attire les paroissiens de Saint-Léger ~~; leur~~ dont le nombre diminue progressivement. ~~A cette époque,~~ au cours du 18ème siècle. De nombreux procès sont intentés aux paroisses voisines pour des questions de bornage. Les vols sont fréquents dans l'église.
~~Saint-Léger relève du diocèse de Chartres et Saint-Germain de celui de Paris.~~

1778 à 1779 :
Restauration de l'église. pratiquement en ruine

1780 :
Bénédiction d'une nouvelle cloche.
Cependant la paroisse est très appauvrie : on ne compte plus que 38 foyers en 1789.

1789 à 1794 :
C'est la période de la Révolution. Le curé de Saint-Léger donne les vases sacrés à la République. L'église, le presbytère et les dépendances sont vendus comme biens nationaux. L'église est rasée.

20 janvier 1794 :
La paroisse de Saint-Léger est réunie à celle de Saint-Germain.

(d'après l'abbé P. Tory, 1927)

Statue de saint Léger (photo page 2)
Cette statue, placée dans le chœur de l'église actuelle est le seul vestige de la première église.
Échangée contre un fagot de bois à la Révolution, elle est récupérée par une famille de Saint-Germain-en-Laye qui la restitue au moment de la construction de l'église actuelle.

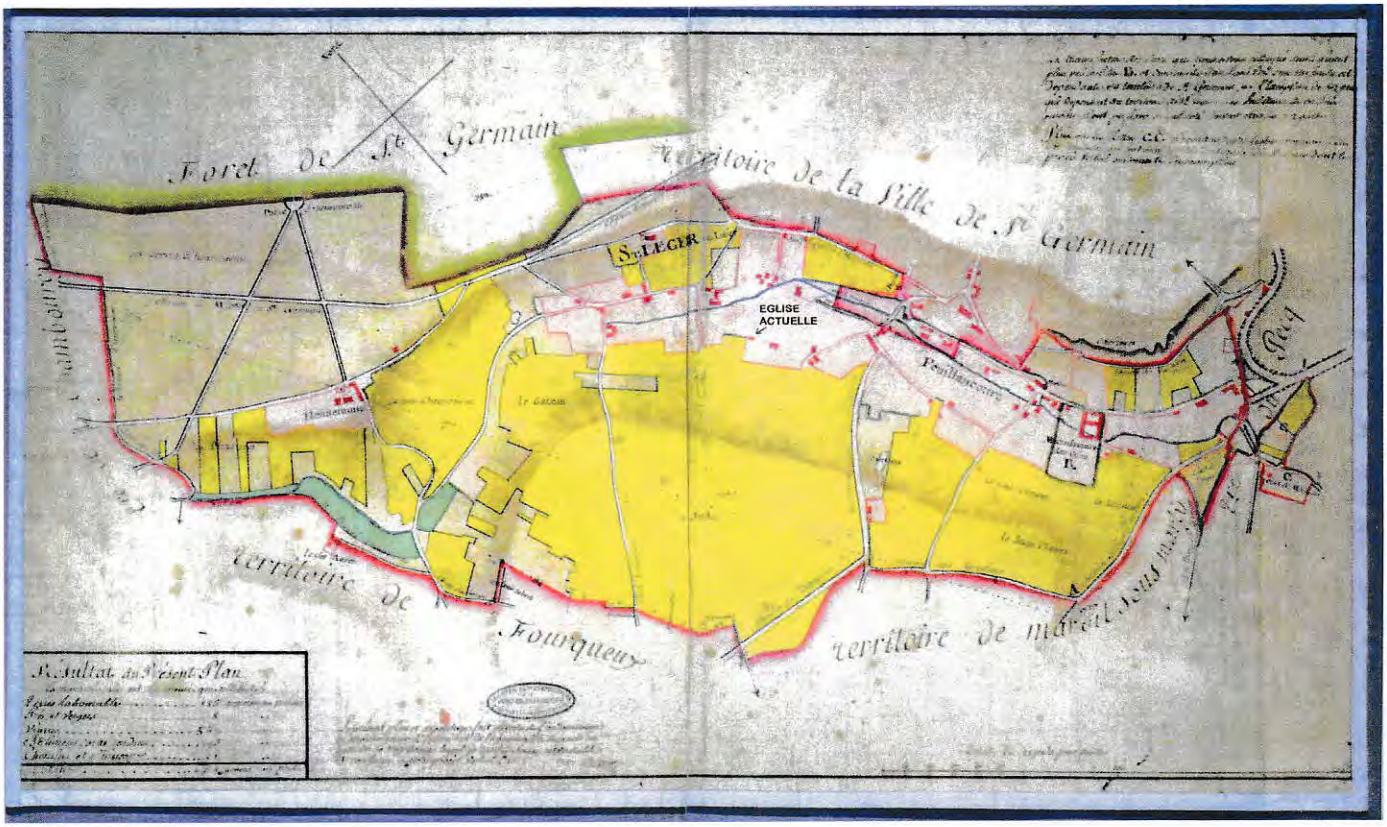

Plan de la paroisse de Saint-Léger-en-Laye

Le présent plan et arpentage fait en vertu de l'ordonnance de Monseigneur l'intendant de la Généralité de Paris en date du 30 may dernier, lequel je certifie sincère et véritable et conforme à notre procès-verbal du 27 septembre 1787 - Jean Nicolas Devert.

Date de l'état représenté : *1787*

Échelle : *1/6909*

Support : *Papier entoilé*

Technique : *Plume encre de Chine aquarelle Lavis*

Date du plan : *27/9/1787*

Dessinateur : *Jean Nicolas Devert*

Description complémentaire

Superficie de la paroisse (mesure locale et de roi), 658 arpents*, dont : terres labourables, 185 arp. ; prés et vergers, 8 arp. ; vignes, 349 arp. ; bois cours jardins, 95 arp. ; chemins et ruisseaux, 21 arp. Éléments d'arpentage (triangulation, distances, noms de propriétaires limitrophes, bornes).

Limites de la paroisse soulignées en rouge. Jeu de couleurs pour distinguer la nature des cultures et du sol. Constructions soulignées en rouge. **Église paroissiale identifiée**. Cours d'eau non identifié traverse d'Ouest en Est une partie du territoire, avec deux moulins (non identifiés) représentés avec leur roue. Chapelle (croix) au lieu-dit : Hennemont (prieuré). **Bâtiments caractéristiques** : Prieuré, Manufacture des cuirs, Clos des malades. **Orientation** : simple flèche indique le nord. Restitution du relief (lavis brun). **Signature de l'arpenteur :** Devert.

Nota : « La Manufacture des cuirs que nous avons indiquée sur le présent plan par la lettre B et circonscrite d'une ligne vert sans être fondu est dépendante du territoire de Saint-Germain, à l'exception de 72 perches qui dépendent du territoire de Saint-Léger. Les habitants de ces deux paroisses n'ont pas pu fixer de quel côté doivent être les 72 perches. Les lettres C et D indiquent une autre enclave nommée le Clos des Malades qui fait aussi partie du territoire de Saint-Léger dont le procès-verbal en donne la circonscription ».

** Arpent : ancienne mesure agraire qui valait de 20 à 50 ares.*

Voir le plan actuel, page 6, pour situer les bâtiments cités dans ce texte.

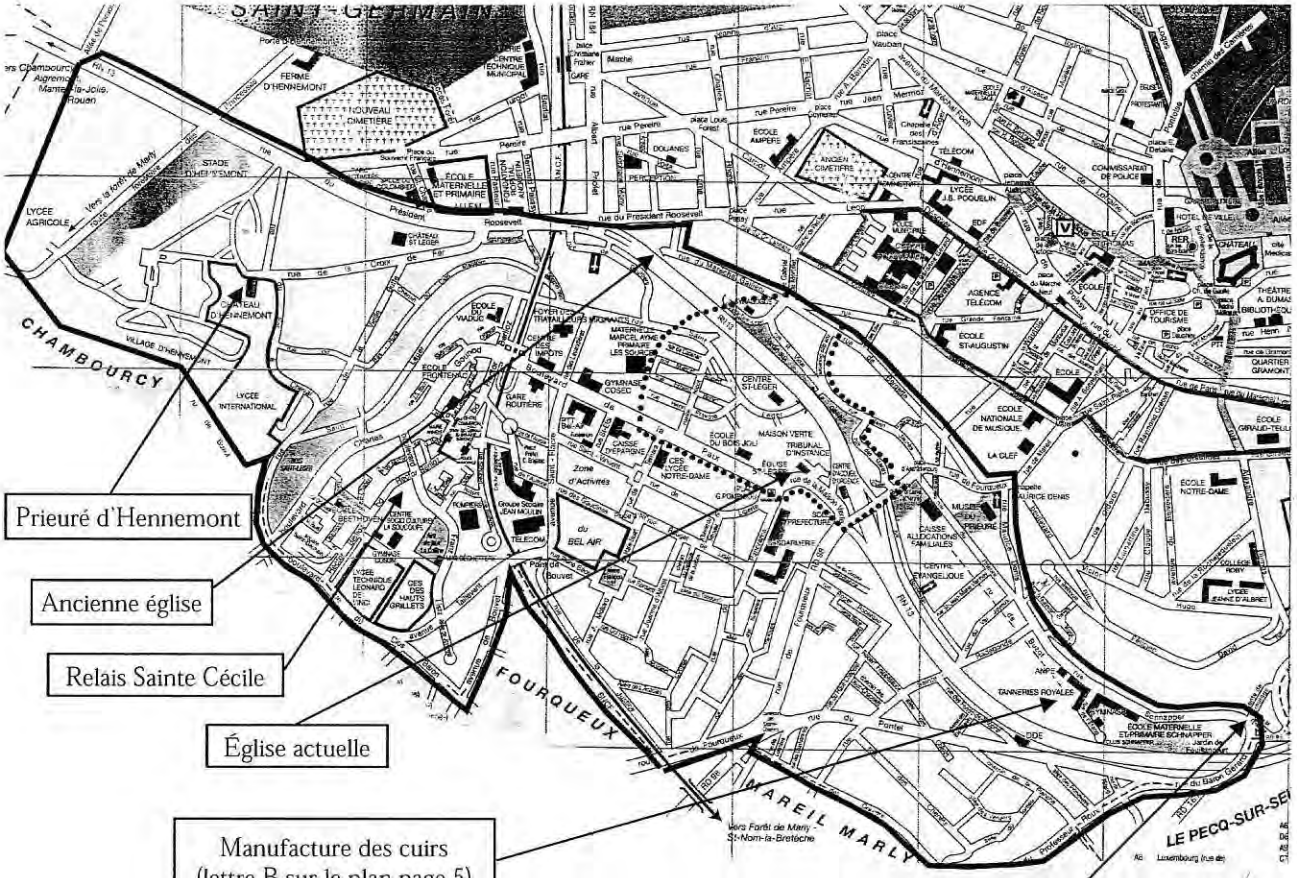

Plan de Saint-Germain-en-Laye

Ce plan montre par un trait noir continu les limites actuelles de la paroisse Saint-Léger et, par un trait noir pointillé, les limites de l'ancien domaine de la Maison Verte.

Il permet de situer l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Léger et celui de l'église actuelle ainsi que les lieux cités dans le commentaire du plan de la page 5 : la Manufacture des cuirs (actuellement Tanneries royales), le Prieuré d'Hennemont et le Clos des malades (actuellement secteur de l'Ermitage sur la commune du Pecq).

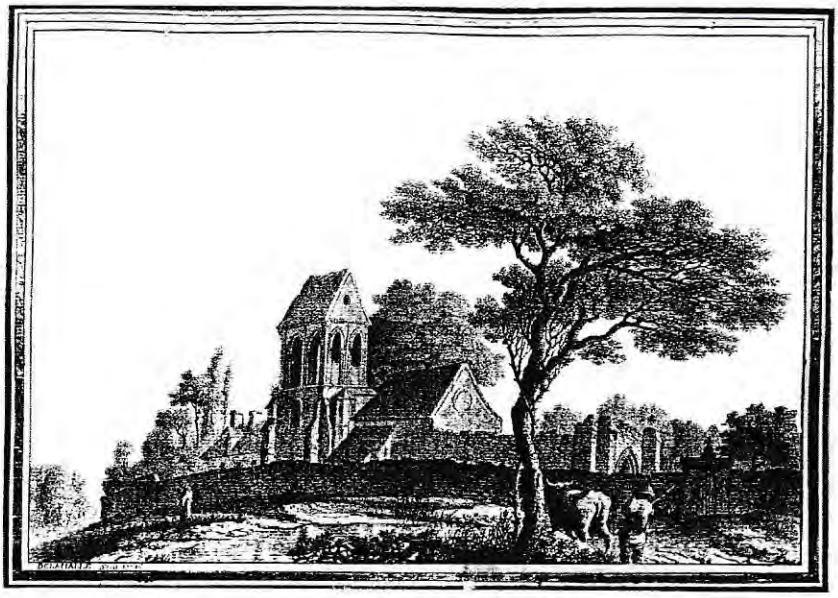

Gravure de 1774
représentant la première église
de Saint-Léger
Source : Bibliothèque municipale de Saint-Germain-en-Laye

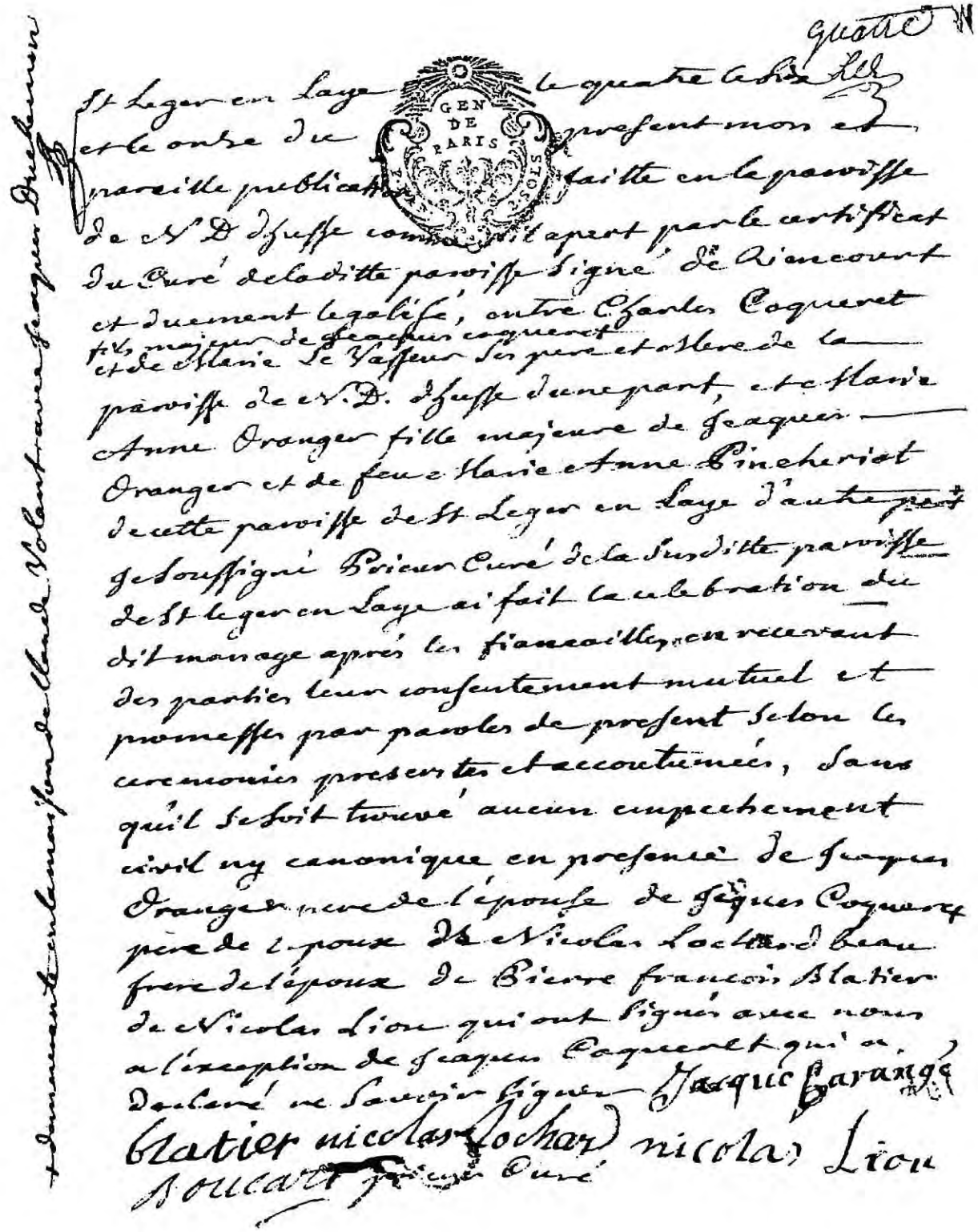

Acte d'état civil

Cet acte de mariage de Claude Coqueret et de Marie Levasseur est signé par Léon Boucard, prieur curé de Saint-Léger-en-Laye de 1757 à 1776.

A partir de 1793, l'état civil est pris en charge par l'officier public de la commune de Saint-Léger-en-Laye.

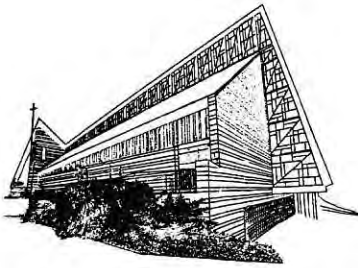

Avant la paroisse actuelle

La propriété de la Maison Verte

Une vaste propriété de Saint-Germain-en-Laye

Située au sud de Saint-Germain-en-Laye, cette propriété s'étendait sur un terrain de 13 hectares, délimité par une grande partie de l'actuel boulevard de la Paix jusqu'à la ruelle Nicot. Il remontait l'ancien tracé de la rue Saint-Léger jusqu'à la rue de Bergette, la rue des Sources, une partie de la rue Jean Jaurès, la rue des Marais, l'impasse Sainte Catherine jusqu'à l'actuelle Maison Verte.

A cet emplacement, se trouvaient, au XVIIIe siècle, des terrains appartenant à Montault, duc de Navailles, délimités sur les cartes de l'époque. A partir de 1859, la famille Duval acquiert plusieurs terrains dans le « Val Saint-Léger » et en particulier le Château de la Maison Verte (1862, 1866).

De vastes bâtiments et un magnifique parc

Le pavillon des gardiens, à l'angle de la rue de Bergette et de la rue Raymond Vidal, existe toujours ainsi qu'à sa gauche, le portail en fer surmonté d'un « D ». Sur le pilier gauche de cette grille, l'inscription « Maison Verte » est encore un peu lisible.

De là partait une grande allée menant à la maison d'habitation, appelée « château » (presbytère actuel). Sur la rue de la Maison Verte, une porte monumentale en chêne permettait d'accéder plus directement au « château » après être passé devant les dépendances, comprenant un autre logement de gardien, une remise pour deux voitures, une écurie de trois chevaux et une grande sellerie ; c'est l'actuel Tribunal d'instance de Saint-Germain-en-Laye. Quelques petites constructions sont édifiées dans le parc, sans doute le plus beau de Saint-Germain à cette époque. Il est traversé par le ru de Buzot et comprend deux grandes pièces d'eau, reliées par un gué, alimentées par des sources, chacune a une petite île plantée d'arbres ; elles sont remplies d'énormes carpes, cygnes, canards ; des grottes de rocaille, des bosquets, des pelouses, des massifs de fleurs agrémentent cette magnifique propriété.

Plusieurs changement de propriétaires

Mme Duval vend la propriété en 1892 au comte de Pange et à la comtesse, née Riquet de Caraman. Le comte meurt en 1913 ; son épouse, obligée de réduire son train de vie, la vend en nue propriété au duc de Caraman. Elle meurt dans son château en 1934, à l'âge de 80 ans.

La famille de Caraman n'habite pas les lieux et la propriété sert de terrain d'aventures aux scouts de Saint-Germain pendant de nombreuses années.

Vers un démantèlement

En 1949, une parcelle de 4 ha est vendue par la S.C.I. du Chemin Vert à l'association « Repos, détente et loisirs au grand air » animée par le Père Thivollier. C'est un centre de rencontres de jeunes, de retraites et d'entrepôt pour les caravanes des équipes de missionnaires.

En 1958, l'ensemble est dévolu à l'Association diocésaine de Versailles qui fait édifier aussitôt l'église Saint-Léger. La première pierre est posée le 8 novembre 1959 par Monseigneur Renard, évêque de Versailles ; et la bénédiction solennelle a lieu le 17 septembre 1961.

Sur le reste de la propriété, acquis par la ville de Saint-Germain-en-Laye en 1949, ont été réalisés plusieurs lotissements (Caraman...). L'ensemble est traversé par la déviation de la R.N. 13.

Enfin, la ville de Saint-Germain, tenue d'héberger le Tribunal d'instance, acquiert les « communs », dépendances appartenant à l'Association diocésaine et en prend possession le 9 juillet 1982 ; l'inauguration officielle a lieu le samedi 25 septembre 1982.

Quelques espaces verts subsistent encore : le parc autour de l'église, le Bois de Bagatelle le long de la rue Raymond Vidal, le Jardin aux Oiseaux, le Bois Joli et ses séquoias, ainsi que quelques arbres dans les résidences voisines.

Raymond Breuiller
et Michel Millet

Le portail de la Maison Verte

Le château

Cette vue, prise depuis le bord d'une des pièces d'eau, nous permet d'imaginer le parc de la Maison Verte à cette époque.
Au fond, nous découvrons l'arrière du château de la propriété, actuel presbytère.

Vue du parc de la propriété de la Maison Verte

Cette zone située devant le château, correspond à l'actuelle cour de l'église Saint-Léger. La nouvelle construction est située à droite de la photo.

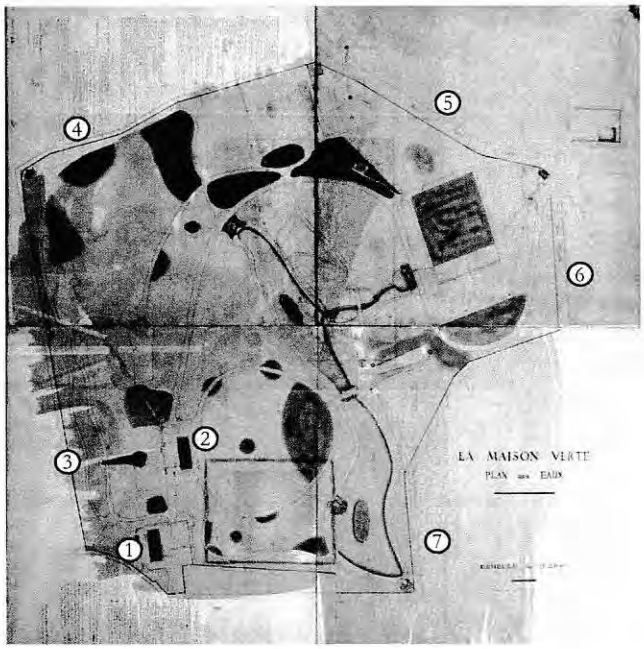

Plan du parc de la propriété de la Maison Verte

Ce plan montre l'importance des plans d'eau aménagés dans le parc.

- ① : Tribunal
- ② : Presbytère
- ③ : Boulevard de la Paix
- ④ : Ruelle Nicot
- ⑤ : Rue des Fonds de Saint-Léger
- ⑥ : Rue de Bergette
- ⑦ : Rue des Marais

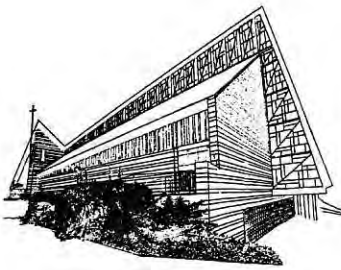

Avant la paroisse actuelle

Elle se nommait aussi Saint-Léger

La première église

Après la guerre de Cent Ans et les guerres de Religion

A l'aube du XVIIIe siècle, l'église est presque ruinée. Il ne reste plus que quelques bâtiments avec une tour ou clocher encore en bon état.

En 1778, les travaux de reconstruction sont tels que le culte doit être célébré au Prieuré d'Hennemont ou même en la chapelle Sainte Radegonde (Feuillancourt).

Une description des lieux à la veille de leur destruction

Grâce à l'expertise effectuée par Paul-Barthélemy Leveau, nous possédons quelques renseignements sur l'ancienne église :

Le corps du bâtiment formant la maison presbytérale et la maison du concierge contient 12 toises 4 pieds 6 pouces (26 m) de longueur sur 7 m de large.

- La sacristie mesure 6 m sur 2,5 m.
- L'église (54 pieds (18m) de long sur 27 pieds (9 m) de large et de hauteur sous voûtes en calottes) est en charpente revêtue en plâtre éclairée par 5 croisées avec vitraux côté jardin.

La partie de nef formant le chœur de 24 pieds (8 m) sur 20 (7 m) et 18 (6 m) de hauteur sous clef.

La voûte cintrée en arcs de cloître et arcs doubleaux en pierre carrelée partie en carreaux de terre cuite et partie en dalles, éclairée par trois petites croisées tant sur la cour que sur le jardin.

L'emplacement du clocher contient 16 pieds 6 pouces (5 m) sur 14 pieds (4, 8 m).

D'après un extrait d'une étude en cours sur la vie de la paroisse Saint-Léger
Texte rapporté par Pierre-Émile Renard

Les registres de la paroisse Saint-Léger-en-Laye

Ils sont conservés aux archives municipales et couvrent la période 1684 à 1793. Les actes dressés le plus souvent par le prieur curé témoignent d'une natalité vigoureuse. Jugez plutôt : 660 baptêmes, 250 mariages et 480 sépultures.

Le premier acte est daté du 21 juillet 1684. Il s'agit d'une attestation de bans donnée, par le prieur curé Jean Aubry à Louis Anselin pour le futur mariage qu'il doit contracter.

Le dernier acte de baptême est délivré par le curé de Saint-Léger-en-Laye, Le père de Lattre, le 8 novembre de l'an de grâce 1792.

Les anciens curés-prieurs de Saint-Léger-en-Laye

- 1683 : Antoine de Lamart
1684 - 1686 : Jean Aubry
1686 - 1710 : Ligier
1710 - 1723 : Desaigles
1723 - 1727 : Claude Richard
1727 - 1757 : F. Poullain
1757 - 1776 : Léon Boucard
1776 - 1781 : Du Castellier
1781 - 1793 : De Lattre

L'église actuelle

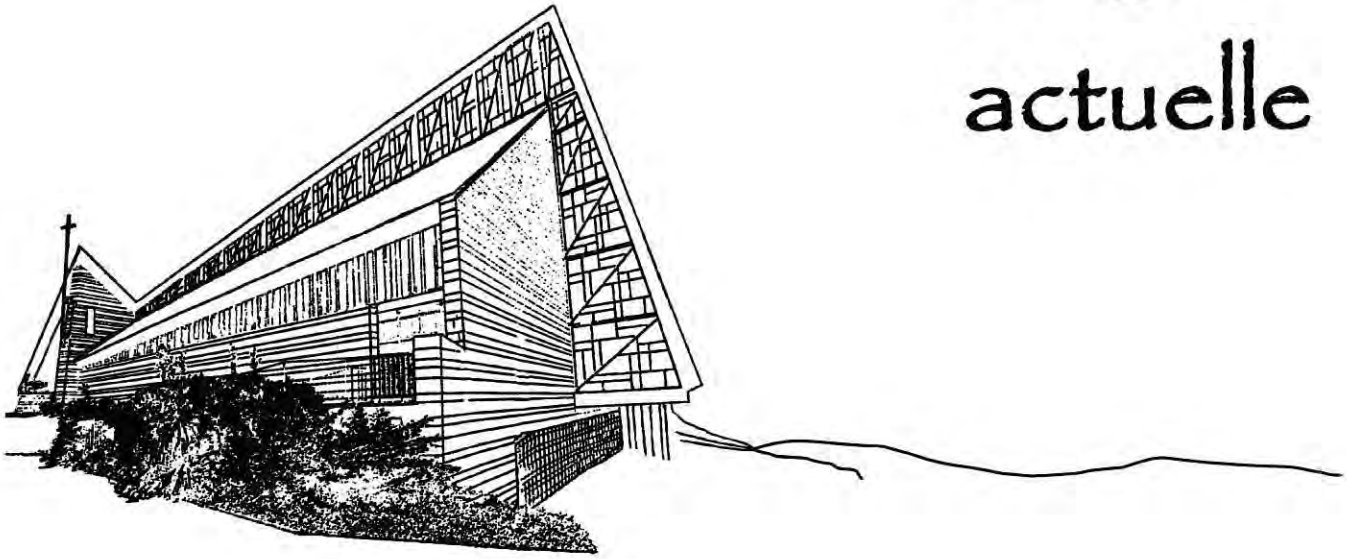

Le développement de la ville de Saint-Germain-en-Laye, s'exécutant suivant le plan d'aménagement communal, a entraîné depuis plus de cinq ans l'accroissement rapide de la population des quartiers résidentiels nouvellement créés. L'Association paroissiale se préoccupa d'édifier une église pour satisfaire aux nouveaux besoins des zones d'extension assez éloignées de la paroisse principale.

Une église intégrée au quartier

La construction envisagée devait accueillir 800 fidèles assis dans la grande nef et 200 enfants répartis dans les salles de catéchisme. Une partie du domaine boisé de la « Maison Verte » comportant un vaste pavillon d'habitation, devint la propriété de l'Association paroissiale. Les architectes eurent ainsi la possibilité d'œuvrer en utilisant au mieux les ressources offertes par un terrain qui, bien qu'assez mouvementé et étroit, leur permit d'implanter la nouvelle église en tenant compte de l'immeuble existant tout en laissant un assez vaste espace libre facilitant les accès et autorisant les manifestations et réunions paroissiales.

Un projet favorisant l'esprit de communauté

La conception arrêtée répondait à l'idée directrice qui tendait à obtenir le meilleur groupement des fidèles autour du célébrant. Une des formes recherchées à cet effet fut retenue en raison des possibilités offertes par la topographie des lieux. Un plan triangulaire fut ainsi préféré à toute autre forme.

Les architectes devaient d'autre part se préoccuper de créer par un volume approprié et par la recherche d'une distribution judicieuse de l'éclairage, l'atmosphère propre à cet édifice.

La construction de l'église

Cette photo et celle de la page 12 illustrent les commentaires du compagnon Passant, charpentier du Devoir, présentés page 12, soulignant le caractère exceptionnel de la charpente de l'église Saint-Léger.

La base nord du triangle permit ainsi de développer aisément les éléments principaux de l'église, alors que la pointe opposée au sud fut réservée à l'entrée principale sous un porche s'ouvrant vers l'est. Les deux entrées secondaires furent situées chacune à l'un des hauts sommets du triangle. Le volume fut défini par une ligne de faîte inclinée, allant de la pointe du triangle au sommet de la croupe vers le chœur et par les deux versants de la couverture en ardoise reposant assez près du sol sur des parois verticales en maçonnerie de pierre de taille.

Une construction révolutionnaire

L'éclairage général de la nef résulte du prolongement du versant ouest de la couverture au dessus du versant est, laissant ainsi pénétrer largement la lumière du levant.

Toute l'ossature de la construction est exécutée en charpente bois revêtue de frises de pin des Landes. Le dallage de la nef et du sanctuaire est réalisé en basaltine par dalles de 40 sur 40. Les surfaces éclairantes sont équipées de vitraux en polyester dus au Maître verrier Michel Petit. Le chauffage de l'ensemble des services et dépendances est assuré par des radiateurs acier fonctionnant à l'eau chaude distribuée par chaufferie centrale au mazout ; le réchauffage et la ventilation de la nef sont assurés par un caloribloc situé au sous-sol.

La dépense prévue pour la construction de l'église est de l'ordre de 950 000 F, non compris les aménagements des parcs et jardins.

Jean Hourlier et Ivan Gury,
Architectes du projet
Article extrait de « Architecture française »
n° 263 -264, 1961

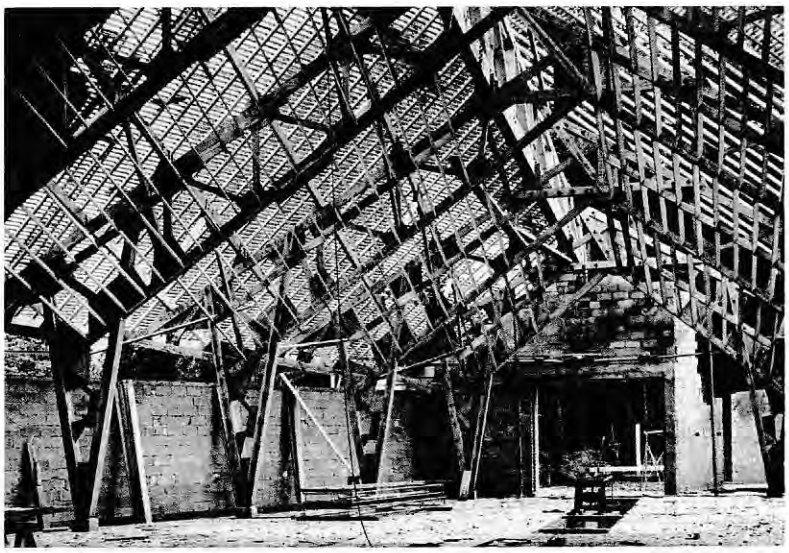

Remarques d'un ouvrier compagnon devant la réalisation de l'église Saint-Léger

Nous assistons aujourd'hui à une révolution dans l'art de construire les églises. Les plans polygonaux les plus divers sont admis, il n'est plus question de croix latine ou de croix grecque. Je signalerai l'étonnante église Saint-Léger à Saint-Germain-en-Laye, actuellement en construction dans le parc d'un domaine comtal, situé aux « Fonds Saint-Léger », sorte de vallée où s'élèvent aujourd'hui de nombreuses H.L.M.

Les créateurs en sont MM Hourlier, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, premier grand prix de Rome, et Gury, architecte des bâtiments civils et palais nationaux, urbaniste. Le programme comportait l'édification d'une église permettant d'accueillir huit cents fidèles. L'architecte avait remarqué, dans les églises à nef allongée, le peu d'empressement que mettent les fidèles à se masser vers l'autel, alors qu'ils occupent volontiers les bancs de « l'arriéré ». L'esprit de communauté oblige le peuple à se grouper autour du célébrant et c'est pourquoi le plan de l'église Saint-Léger affecte la forme d'un trapèze dont la petite base se trouve « côté entrée », et la grande « côté autel ». La largeur « arriéré » étant réduite, l'assistance se portera naturellement vers « l'avant ».

L'entreprise de charpente « Les charpentiers meudonnais », choisie pour la réalisation de cet ouvrage exceptionnel, mérite les plus grands éloges pour avoir mené, avec grande diligence, la mise en œuvre d'une telle charpente.

Le sol du chœur sera réalisé en dalles de pierre blanche. Couverture en ardoises noires sur liteaux. Vitraux en polyester de couleur blanche, bleu clair, bleu foncé, vert. Ce matériau moderne translucide débité à la scie, est cloué sur parclose à l'intérieur, mastiqué à l'extérieur.

Parisien le courageux,
Compagnon Passant charpentier du Devoir de la Cayenne de Paris.
Article extrait de « Compagnonnage », mai 1961
Organe des compagnons du Tour de France

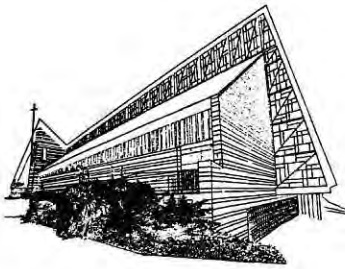

L' église actuelle

La cérémonie du 8 novembre 1959

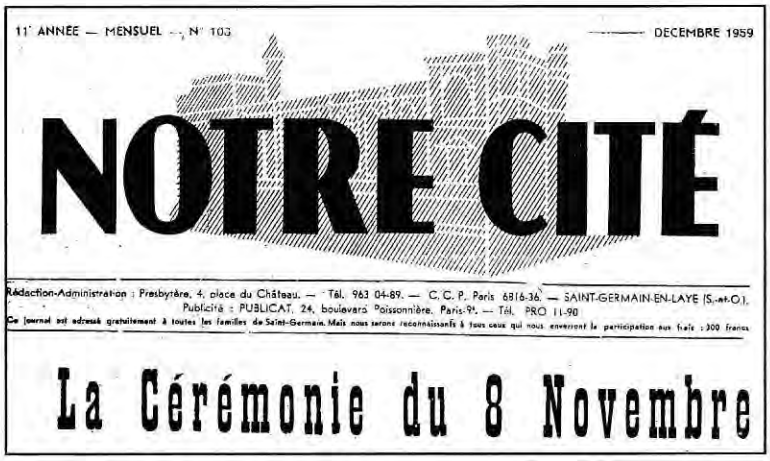

11e ANNÉE — MENSUEL — N° 103 — DECEMBRE 1959

NOTRE CITÉ

Rédaction-Administration : Presbytère, 4, place du Château. — Tél. 963 04-89. — C. C. P. Paris 6816-36 — SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (S.-et-O.).
Publicité : PUBLICAT, 24, boulevard Poissonnière, Paris-9e. — Tél. PRO 11-90
Ce journal est adressé gratuitement à toutes les familles de Saint-Germain. Mais nous serons reconnaissants à tous ceux qui nous enverront la participation aux frais : 300 francs

La Cérémonie du 8 Novembre

Le froid du début de novembre n'avait pas effrayé les quelques deux mille cinq cents paroissiens qui se sont rendus à la Maison Verte pour participer à la cérémonie de la bénédiction de la première pierre de l'église Saint-Léger.

Ils s'étaient formés en un très grand cercle, entourant une gigantesque excavation triangulaire au centre de laquelle se trouvait une croix dressée sur une estrade. Les uns maintenus par une balustrade au bord même de la fouille que creusent depuis quelques semaines les bulldozers, les autres, étagés à travers les arbres sur les pentes du terrain.

Au chant triomphal de la « Marche de l'Église », on vit s'avancer les délégués des communautés religieuses, des mouvements d'Action Catholique et des écoles, portant chacun une pierre et se plaçant tout autour du périmètre de la future église.

C'était vraiment le peuple de Dieu qui concrétisait dans son geste symbolique, la part qu'il prend dans la vie de l'Église à la construction de la cité de Dieu, du royaume du Christ et de son Corps mystique. Depuis les Carmélites jusqu'aux Cœurs Vaillants et Ames Vaillantes, tous avaient tenu à déposer leur pierre dans les fondations, auprès de la Pierre d'angle qui représentait le Christ.

Pour perpétuer ce symbole, nous tiendrons à graver sur chacune de ces pierres l'insigne de ces mouvements et pour l'avenir ces pierres resteront présentes visiblement dans les murs de l'église.

L'emplacement de l'autel principal fut d'abord béni par Monseigneur Renard (l'autel futur sera en réalité au niveau du sol de ce côté nord de l'église).

Il est difficile de se représenter la forme et la situation de cette construction; c'est pourquoi nous avons voulu vous donner un cliché de la maquette actuellement exposée dans l'église paroissiale devant le tombeau de Jacques II. Vous pouvez l'admirer et voir ainsi plus clairement cette réalisation due à MM. Hourlier, premier grand prix de Rome d'architecture, et Gury. L'ensemble a la forme d'un triangle dont la pointe est tournée vers le Sud. Le porche se trouve sous cette pointe et l'intérieur de l'église est donc en trapèze très allongé, il contient 800 places, et l'autel se trouve au centre de la base du triangle.

La cérémonie se poursuivit par le chant des litanies des saints, invoquant la présence de toute l'Église triomphante et ses prières pour la naissance de ce nouveau temple du Seigneur. De tout coeur la foule répondait :

« Priez pour nous... Intercédez pour nous... Nous t'en supplions, écoute-nous, Seigneur ! »

C'est alors que Monseigneur se dirigea vers le côté est, où reposait la première pierre.

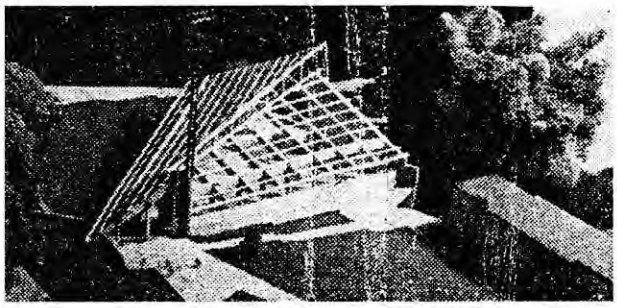

Maquette de l'église
La maquette évoquée dans cet article est aujourd'hui disparue.

Les invocations de l'évêque nous rappelèrent d'abord que le Christ, la pierre qu'ont rejetée les bâtisseurs, est devenu la pierre d'angle de son édifice, et ensuite, que pour bien nous faire comprendre qui est le Pape, Notre Seigneur changea le nom de Simon, chef des apôtres, en celui de Pierre, pierre de base sur laquelle son Église serait en construction jusqu'à la fin des temps.

Ce fut alors le chant :

« Si le Seigneur ne bâtit la maison
En vain les maçons peinent... ».

Après avoir béni solennellement cette pierre, elle fut placée par les maçons et l'entrepreneur, M. Bolle, à l'emplacement exact qu'elle occupera désormais. Lecture fut faite du texte du parchemin qu'elle contient dans un tube de plomb scellé à l'intérieur d'une cavité creusée dans sa partie supérieure.

Et enfin, Monseigneur, accompagné de tout le clergé, fit le tour entier des fondations pour les bénir.

Ce lieu est désormais sacré, il est réservé à Dieu, consacré à Lui pour qu'Il y soit présent au milieu des hommes, pour qu'on y vienne Le prier, pour qu'on y recommence avec son Fils le sacrifice de la Croix, pour qu'on y reçoive ses sacrements du baptême à l'eucharistie.

La prière finale fut adressée au Saint Esprit pour lui confier l'œuvre qui s'ébauche et qu'Il la vivifie de son Amour.

Monsieur le curé célébra en plein air une messe très simple, au cours de laquelle Monseigneur notre évêque prit la parole pour exprimer sa joie de voir se construire dans son diocèse, la soixante-dixième église ou chapelle depuis cinq ans. Mais, ce qu'il tint à souligner, c'est la construction la plus importante qui nous restait à réaliser, d'une véritable communauté paroissiale dans ce quartier qui compte actuellement 6000 personnes et en comptera bientôt 15000 et plus, tâche qu'il confie aux chrétiens qui y résident, sur lesquels il compte plus que jamais.

Monseigneur Renard conclut par ces mots que nous vous laissons aussi comme conclusion de cette magnifique cérémonie :

« Vous n'avez pas seulement à construire l'église de pierre et de béton, mais l'Eglise de la Foi, de l'Espérance et de la Charité. »

Article extrait du journal « Notre Cité »,
n°103, décembre 1959

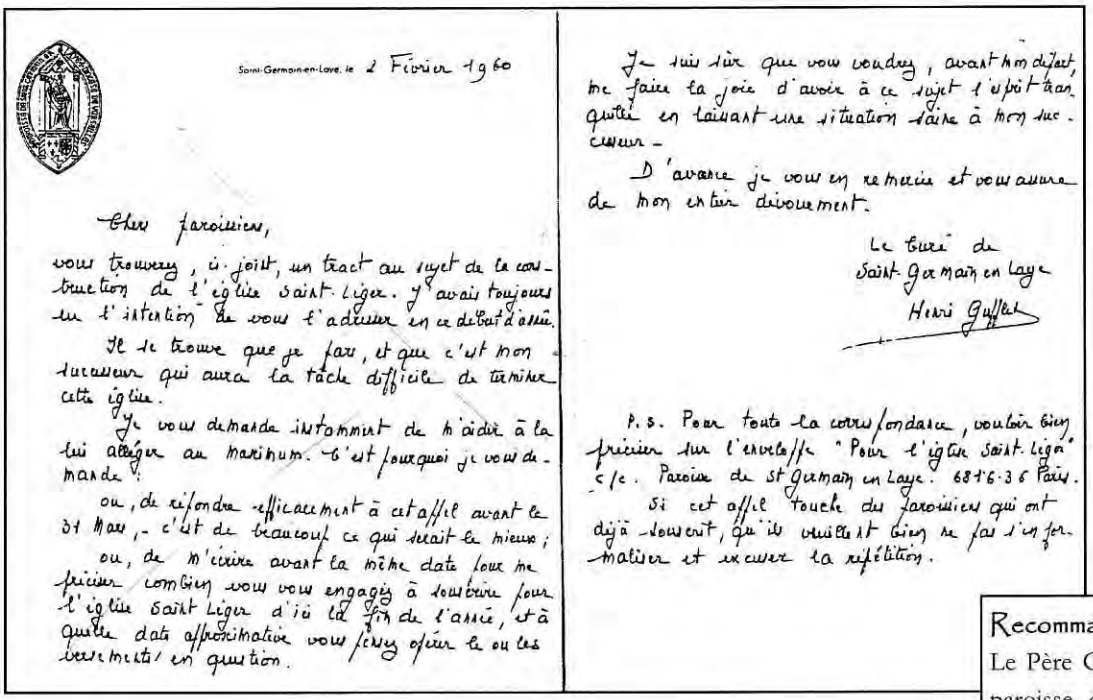

Saint-Germain-en-Laye, le 2 Février 1960

Chers paroissiens,

vous trouverez, ci-joint, un tract au sujet de la construction de l'église Saint-Léger. J'avais toujours eu l'intention de vous l'adresser en ce début d'année.

Il se trouve que je fais, et que c'est mon successeur qui aura la tâche difficile de terminer cette église.

Je vous demande instamment de m'aider à la lui alléger au maximum. C'est pourquoi je vous demande :

ou, de répondre efficacement à cet appel avant le 31 Mars, - c'est de beaucoup ce qui serait le mieux ;

ou, de m'écrire avant la même date pour me préciser combien vous vous engagez à souscrire pour l'église Saint Léger d'ici la fin de l'année, et à quelle date approximative vous pensez effectuer le ou les versements en question.

Je suis sûr que vous voudrez, avant mon départ, me faire la joie d'avoir à ce sujet l'esprit tranquille en laissant une situation saine à mon successeur.

D'avance je vous en remercie et vous assure de mon entier dévouement.

Le Curé de
Saint-Germain en Laye
Henri Gufflet

P.S. Pour toute la correspondance, vouloir bien préciser sur l'enveloppe "Pour l'église Saint-Léger" c/c. Paroisse de St Germain en Laye. 681-6-36 Paris.

Si cet appel touche des paroissiens qui ont déjà souscrit, qu'ils veuillent bien ne pas s'en formaliser et excuser la répétition.

Recommandations...

Le Père Gufflet, curé de la paroisse de Saint-Germain a décidé la construction de l'église de Saint-Léger.

Avant de rejoindre Limoges où il a été nommé évêque, il recommande chaudement aux habitants de Saint-Germain-en-Laye de mener à bien la construction de l'église et d'aider son successeur, le Père Lanfry.

Avant Saint-Léger...

Dès 1958, le dimanche, la messe est dite dans l'écurie des communs. Le quartier est desservi par l'abbé Leray, vicaire à Saint-Germain. Pour Noël 1959, on prolonge l'espace en ajoutant une tente pour célébrer la messe de minuit !

En 1960, la communauté ne tient plus dans les communs, la messe est alors célébrée dans la pièce centrale du presbytère dont on augmente la surface en ouvrant les portes. A cette époque, le père Edouart Dupont dessert le quartier.

A la mi-avril 1961, la messe est célébrée dans la chapelle du sous-sol de l'église.

Pose de la première pierre
Cérémonie du 8 novembre 1959.

Bénédiction de l'église
Le 17 Septembre 1961, Monseigneur Renard, évêque de Versailles présidait la célébration de bénédiction de l'église en présence de Monseigneur Gufflet, évêque de Limoges, ancien curé de la paroisse Saint-Germain.

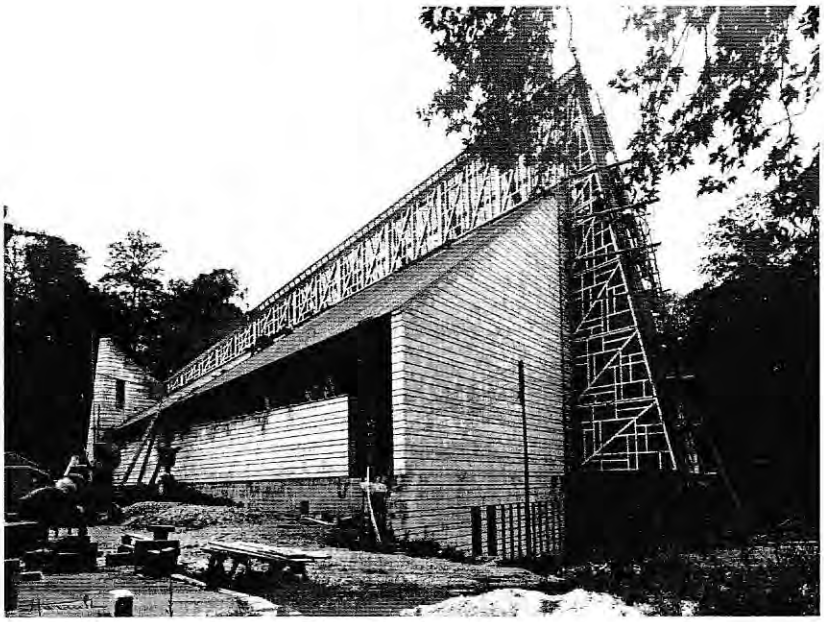

L'église Saint-Léger
Vue du chantier à la fin de la construction.

Saint-Léger à l'époque des peupliers

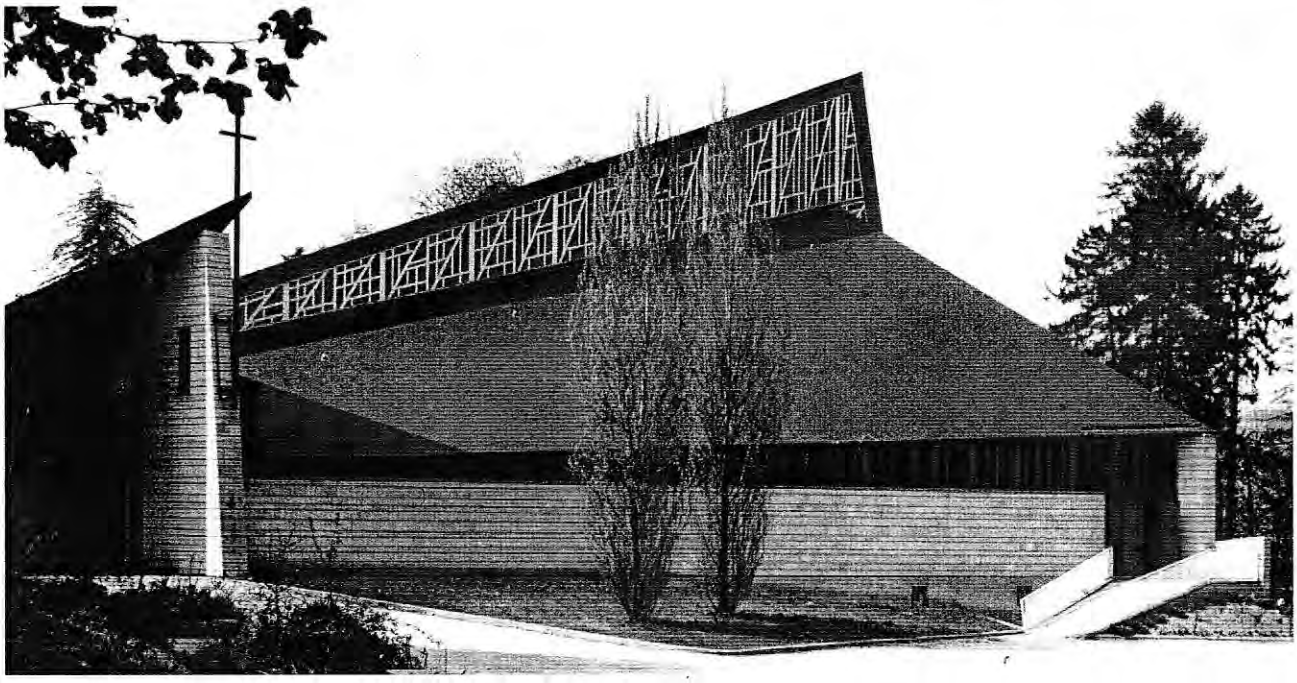

Saint-Léger sous la neige

Le clergé de Saint Léger

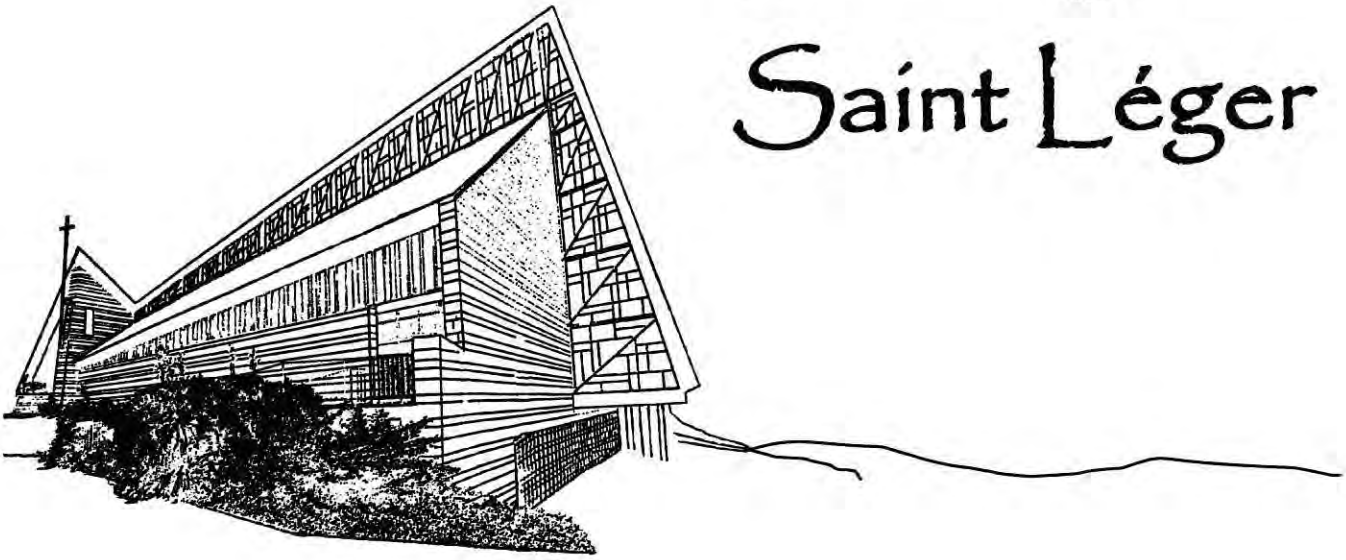

Renaissance d'une paroisse

Après observation des prescriptions canoniques et par Ordonnance en date du 21 septembre 1962, Monseigneur l'évêque a érigé une nouvelle paroisse de Saint-Léger à Saint-Germain-en-Laye ; cette cure est amovible.

Le premier curé en est Monsieur l'abbé Jacques Pénicaud.

Ceci prendra effet à la date du 2 octobre, en la fête de saint Léger.

Article extrait de la « Semaine religieuse », n° 32, 28 septembre 1962

Depuis la naissance de la paroisse, quatre curés se sont succédé Les Pères Jacques Pénicaud de 1962 à 1968, Jacques Destelle de 1968 à 1981, Bernard Grelier de 1981 à 1993, Robert Plaquin à partir de 1993. D'autres prêtres les ont aidés au cours de ces quatre décennies ; successivement les pères Jean-Michel Chevalier et Hervé Le Corguillé, puis Guy Lehoux, ensuite Philippe Charpentier et Pierre Chanudet, enfin René-Marie de Lourdes et Jean-Marie François.

La catéchèse du CES de la rue Schnapper, devenu Hauts Grillets dans les années 1970, est assurée d'abord par sœur Monique Imbert puis par le père Jean-Louis Régis à qui succède Jean-Marie Petitclerc.

A certaines époques, les vastes locaux du presbytère permettaient de loger trois prêtres en permanence.

Dans les années 1980, deux religieuses vivaient au relais Sainte Cécile.

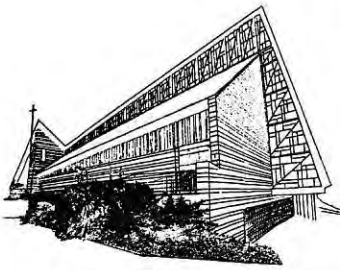

Les curés de la paroisse

1962 – 1968 : L'abbé Jacques Pénicaud

Né dans une famille chrétienne de onze enfants, il a été ordonné prêtre en 1944 par Monseigneur André Rousset, évêque auxiliaire de Versailles.

Les nombreux ministères qu'il a assumés dans le diocèse de Versailles sont aussi riches que variés. Il fut vicaire à Pontoise puis vicaire à la cathédrale. Aumônier du lycée de filles de Saint-Germain en 1954, il est chargé dès septembre 1961, du quartier Saint-Léger puis, il est installé comme curé à Saint-Léger le 14 octobre 1962.

En 1968, il devient doyen du Vésinet puis curé de Notre Dame du Val à Sartrouville.

Le père Jacques Pénicaud s'est éteint à Paris le 31 juillet 1983, à l'âge de 65 ans dont quarante de sacerdoce.

Ses obsèques ont été célébrées le 4 août 1983 en l'église de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

1968 – 1981 : Le père Jacques Destelle

Né le 28 avril 1925 à Barneville-sur-mer dans la Manche, Jacques Destelle a été ordonné prêtre le 29 juin 1949 à Versailles. Vicaire pendant trois ans à Montfermeil en Seine-Saint-Denis dans la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul, il fut nommé, après une année difficile troublée par la maladie, vicaire à Montigny-lès-Cormeilles dans le Val d'Oise. Pendant quatre années, il est chargé de la chapelle Saint-Joseph. Il est aussi aumônier-adjoint du pénitencier de Cormeilles.

L'abbé Destelle fut ensuite vicaire pendant six ans dans la paroisse Sainte Pauline au Vésinet dans les Yvelines puis, pendant cinq ans, dans la paroisse Notre Dame à Versailles.

Son installation officielle à Saint-Léger a eu lieu le dimanche 22 septembre 1968.
A son départ de Saint-Léger, le père Jacques Destelle a été nommé curé de la paroisse Sainte Jeanne d'Arc de Versailles.

	1962			*1965*					*1970*					*1975*					*1980*
Curés	**Jacques Pénicaud**								**Jacques Destelle**										
Prêtres	**Jean-Michel Chevalier**					**Guy Lehoux**									**Philippe Char-**				
Permanent				**Hervé Le Corguillé**										**Pierre Chanudet**					
Aumôniers				**Pé**												**J.L. Régis**		**Jean**	
Religieuse	**Sœur Monique Imbert**																		
Autres prêtres				**Henry Huet**										**Pierre Sala**					

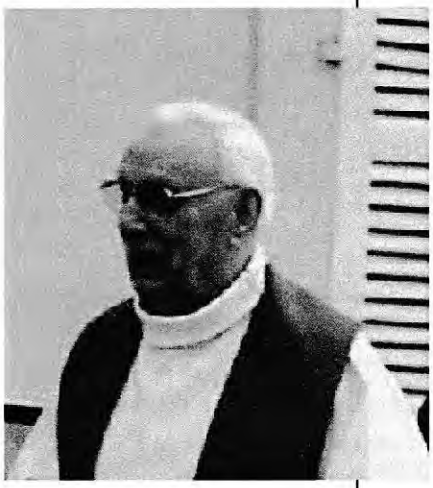

1981 – 1993 : Le père Bernard Grelier

Le père Bernard Grelier est arrivé à Saint-Léger en septembre 1981.

Prêtre du diocèse de Rennes où il avait été ordonné en 1955, il était venu, avec l'accord de son évêque, se mettre au service de l'évêché de Versailles. A son arrivée dans les Yvelines, il fut envoyé d'abord à la paroisse de Saint-Cyr-l'École puis il devint curé doyen de Fontenay-le-Fleury et ensuite, curé de Saint-Léger.

Il quitte Saint-Germain-en-Laye en 1993 pour Saint-Rémy-lès-Chevreuse avant de regagner son diocèse d'origine en 1995.

Saint-Léger, dit le père Bernard, est *« une paroisse qui a marqué ma vie de prêtre »*.

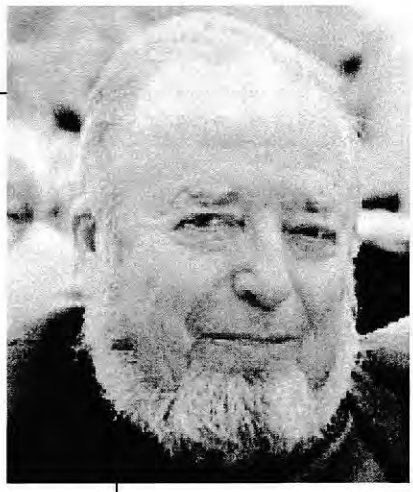

Depuis 1993 : Le père Robert Plaquin

Né le 30 mai 1933 à Versailles dans les Yvelines, Robert Plaquin a été ordonné prêtre le 29 juin 1960 à Versailles. Après avoir parcouru l'ancienne Seine-et-Oise jusqu'en 1966, période durant laquelle il reste deux ans à l'école Saint-Charles d'Athis-Mons puis cinq ans à Beaumont-sur-Oise.

En 1967, année où il revient dans les Yvelines, le père Plaquin est nommé vicaire à la paroisse Saint-Nicolas de Maisons-Laffitte. Il fut ensuite vicaire pendant huit ans dans les paroisses Sainte Elisabeth et Saint-Michel à Versailles.

Nommé curé à la paroisse Saint-Joseph à Sartrouville en 1978, puis curé à Verneuil et Vernouillet en 1987, le père Plaquin est installé à Saint-Léger le 1er septembre 1993.

1981				1985					1990					1995					2000		2002
	Bernard Grelier													Robert Plaquin							
-pentier	P. Lourdes																				
Jean-Marie François																					
Marie Petitclerc																					
	Religieuses du relais (M.L. Hémis - J.M. Masson - Th. Proust)																				

Laurent de la Taille

Bruno Malouge

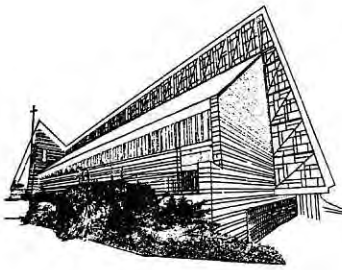

Les autres prêtres de la paroisse

1962

Père Jean-Marie Chevalier

Il a rejoint le diocèse de Pontoise au moment de sa création. Il est actuellement curé au Mesnil-Aubry, aumônier diocésain d'Espérance et Vie et conseiller ecclésiastique auprès des Associations Familiales Catholiques.

Père Hervé Le Corguillé

Faut-il dire qu'il est breton d'origine ? Ordonné prêtre pour le service du diocèse de Rabat, il séjourna cinq ans au Maroc.

Puis il fut nommé pour deux ans à Paris à Saint-Jacques-du-Haut-Pas où il fut plus spécifiquement chargé des émissions religieuses à Radio TV.

Il succède au père Chevalier, également comme aumônier du Lycée International.

Père Henri Huet

qui est aumônier à Saint-Érembert, nous aidera à Saint-Léger, le jeudi et en fin de semaine.

Extraits de la « feuille du dimanche », 26 septembre 1965

1965

1966

Père Guy Lehoux

Originaire de la région de Dieppe, né en 1928, Guy Lehoux a été ordonné prêtre en 1955 à Versailles. Il fut vicaire à la collégiale de Poissy, puis à la paroisse de Sainte Geneviève d'Argenteuil avant de venir à Saint-Germain-en-Laye.

Nommé vicaire à la paroisse de Saint-Léger en septembre 1966, il s'occupe plus spécialement des plus isolés et démunis : les personnes âgées, les malades, les enfants en échec scolaire… Directeur de la chorale, il anime souvent les messes du dimanche.

Aumônier-adjoint de la prison de Poissy et aumônier de la maison d'arrêt de Pontoise, ayant toute la confiance des détenus, il s'occupe de leurs familles et à chaque Noël, il organise des envois de cadeaux aux enfants des prisonniers.

Directeur-adjoint des pèlerinages diocésains à Lourdes, il est un infatigable organisateur et entraîneur des foules.

Le dimanche 28 décembre, alors qu'il reconduisait sa maman à Mantes, en empruntant la route des 40 sous, il est victime d'un tragique accident de la route. Sa maman décède presque sur le coup et lui-même gravement blessé est hospitalisé à Poissy. Il décède quelques semaines plus tard.

Ses funérailles ont été célébrées le 24 janvier 1976. L'église de Saint-Léger était trop petite pour contenir les 1200 personnes de tout âge, de toute condition, venues de partout pour lui dire au revoir.

Pendant son séjour à l'hôpital, il nous a adressé un dernier message que nous relisons encore aujourd'hui avec émotion.

Article extrait du journal « Notre cité », N°262, avril 1975

Dernier message du Père Guy Lehoux

Il y a quelques jours, c'était le 22 décembre 1975, je rédigeais une lettre, envisageant de répondre par là à des amis qui sont toujours nombreux à écrire. Je crois à la valeur des signes et l'amitié a besoin de signes. Certains ont déjà reçu cette lettre.

Puis, les jours ont passé : on a fêté Noël à Saint-Léger, à Pontoise.

Le dimanche 28 décembre, après avoir passé une excellente après-midi à Mareil, je reconduisais Maman à Mantes, en empruntant la route de 40 sous (cette route, refaite depuis peu est par endroits sans éclairage et sans lignes blanches. Je crois d'ailleurs que depuis cette semaine ceci a changé). Il faut toujours que certains paient pour d'autres. Ébloui par une voiture qui doublait en sens inverse, la mienne a été projetée contre un pylône.

Cassée de partout, des pieds à la tête, le cœur de Maman a lâché et elle est morte d'un infarctus.

Le soir de l'accident, elle m'a quand même vu rentrer du bloc opératoire à 4 heures du matin et elle devait se dire, comme elle me l'avait dit tant de fois : « Comme tu te couches tard. Il va t'arriver quelque chose ». On m'a replongé dans le sommeil jusqu'au dimanche. J'étais le seul à ne pas savoir que Maman avait quitté la terre pour un autre monde.

Mes frères et sœurs et tous les amis se sont occupés des obsèques avec beaucoup de simplicité, de dignité et de discrétion.

Pendant huit jours, j'ai souffert physiquement comme jamais. J'ai compris les mots que disait le Cardinal Veuillot dans les derniers jours de sa vie, et souffrant d'un cancer : « J'ai souvent et beaucoup parlé de la souffrance. Je n'en parlerai plus. Je vous demande même de ne plus en parler ».

A cette souffrance, s'ajoutait la douleur de la rupture entre la mère et le prêtre, la mère d'un prêtre étant la seule femme de sa vie. Maman ne pratiquait pas de la façon dont on l'entend habituellement mais elle le faisait au vrai sens du mot. Son regard me manquera mais on se rejoindra de l'intérieur. C'est de l'intérieur que vient l'essentiel.

Après avoir beaucoup pleuré et je le ferai encore j'ai tout accepté. Elle m'a fait prêtre parce que, comme le dit René Bazin : « Il est des mères qui ont un cœur de prêtre et qui l'ont donné à leur fils ».

J'avais souvent pensé à la mort de ma mère et au désarroi qui en résulterait. Or, il se trouve aujourd'hui que je suis dans une paix sereine. Je sais que pour la rejoindre il me suffira de prendre la route des tout petits, cheminant avec ceux qui ne font pas de bruit, qui sont accueillants et ouverts aux autres.

J'allais déjeuner avec elle tous les jeudis, mais toujours si rapidement, qu'elle disait souvent « Tu me fais des visites de médecin ». Le temps que je consacrais à Maman, je veux maintenant le donner à tous ceux à qui mon aide pourrait apporter un peu de réconfort.

Je sais aussi qu'elle a rencontré la Sainte Vierge à Lourdes au mois de juillet dernier et que la Sainte Vierge m'autorise à dire que Maman fait maintenant partie de ces femmes bienheureuses, qui sur terre sont passées inaperçues et qui occupent maintenant une place de choix dans le Royaume.

A l'hôpital de Poissy,
le 9 janvier 1976

1976 – 1983

Père Philippe Charpentier de Beauvillé

Depuis la mort de Guy Lehoux, il manquait un prêtre à Saint-Léger. C'est un jeune prêtre, âgé de 29 ans qui est envoyé par notre évêque [...], second d'une famille de six enfants, il a fait ses études à Saint-Jean-de-Béthune à Versailles, puis chez les pères Jésuites. Il est étudiant à la Sorbonne où il prépare une thèse de doctorat en histoire.

Il a été ordonné prêtre à Versailles le 12 juin 1976 [...] Il était en stage pastoral au Chesnay où il s'occupait de l'aumônerie, de jeunes foyers et de la préparation au baptême [...]. Il vient compléter l'équipe des prêtres et se met à la disposition des habitants de Saint-Germain [...]. Nous aurons tous à cœur de bien l'accueillir et de l'intégrer à nos différentes activités.

Article extrait du journal « Notre cité »,
septembre 1977

Il quitte la paroisse en 1983

Pierre Chanudet

Arrivé en août 1975 de la paroisse Saint-Martin de Sartrouville, le père Pierre Chanudet quitte Saint-Germain-en-Laye, après cinq années de ministère.

Arrivé très fatigué à Saint-Léger, il a repris progressivement des forces et de l'activité surtout à la paroisse Saint-Léger, avec beaucoup de discrétion et une disponibilité totale. Ses homélies toujours originales, parfois un peu déroutantes, étaient goûtées de beaucoup de paroissiens.

Jean-Marie François

Le père Jean-Marie François vient à sa place dans l'équipe des prêtres de Saint-Germain-en-Laye.

Né à Mantes en 1924, ordonné prêtre en 1948, Jean-Marie François a été successivement professeur au petit séminaire de Versailles, vicaire à la paroisse Sainte Jeanne d'Arc de Versailles et depuis trois ans il avait la charge, dans le secteur de Montfort l'Amaury, de quatre paroisses de campagne.

Extrait de la feuille du dimanche, 14 septembre 1980

1980

1983

1983 - Le départ ...

Le père Philippe Charpentier quitte la paroisse

Le père Philippe a rejoint la paroisse après le décès du père Lehoux en 1976.

Voici comment il a conclu son message d'au revoir :

« J'ajoute un merci particulier à mes frères prêtres et, surtout à tous ceux qui depuis six ans collaborent au ministère apostolique. Sans vous, jeunes et adultes, le prêtre ne pourrait pas vivre authentiquement son ministère personnel.

Ensemble, vous à Saint-Léger, moi à Saint-Louis, continuons le « même sillon » où l'Esprit Saint fera germer la vie. »

Article extrait du journal des jeunes, « La tricyclette »

1983

Père René-Marie de Lourdes

Il se présente aux paroissiens le dimanche 9 octobre 1983.

Prêtre du diocèse de Paris depuis 35 ans il vient d'avoir soixante ans. Il a passé vingt-cinq ans au service des jeunes de l'aumônerie militaire dont quatre années en Algérie, treize ans en Allemagne... Il a ensuite repris du service dans le civil puisqu'il était depuis un an chapelain au Sacré Cœur.

Il arrive à Saint-Léger avec un réel désir de s'engager dans sa nouvelle mission au milieu des jeunes qui lui sont confiés : l'aumônerie de la Légion d'Honneur, les CE2, le Mouvement Eucharistique des Jeunes et divers groupes.

« L'expérience apostolique m'a appris combien nous pouvons nous enrichir les uns les autres... Acceptons de vivre ce mystère de l'amour rédempteur que Dieu, par Jésus Christ met sur nos épaules, dans nos mains et dans nos cœurs. »

Extrait de la feuille du dimanche, 9 octobre 1983

1985

Le père René-Marie de Lourdes

Il est décédé le 23 août 1985 après de longs mois de souffrance.

Il a vécu ses derniers jours à Notre Dame du Lac chez les Oblates de l'eucharistie.

Les paroissiens de Saint-Léger se sont rassemblés pour célébrer l'eucharistie en mémoire de lui.

Quelques séminaristes en stage à Saint-Léger...

Ces dernières années, plusieurs séminaristes ont participé à la vie de la communauté.

Citons, **Laurent de La Taille**, resté deux ans et actuellement curé à Fontenay-le-Fleury ; **Bruno Malange**, resté trois ans, maintenant aumônier d'hôpital ; **Pierre-Marie Hascal**, actuellement à Aubergenville et enfin **Etienne Guillet** qui vient de nous quitter pour poursuivre son stage à Sartrouville.

2003

Réunis à Saint Léger

Sur cette photo prise lors de la visite pastorale de Monseigneur Aumonier, le dimanche 30 mars, nous pouvons reconnaître :

Les pères Hoffmann, vicaire épiscopal, Destelle, Thomas et Grelier.

Les diacres Yves de Brunhoff et Patrice Laurence, et les pères Philippe Charpentier, Jean-Marie Chevalier et Jean-Marie François.

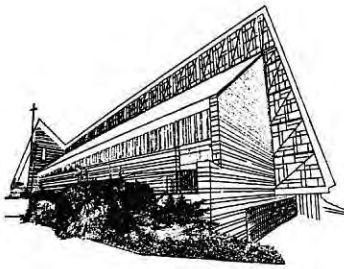

Les aumôniers et les religieuses

1978

Le père Jean-Louis Régis

Il nous a quitté le 24 juillet victime d'un accident dans ces montagnes du Briançonnais qu'il aimait beaucoup et où il campait avec des jeunes de Saint-Germain-en-Laye.

Jean-Louis aura passé les trois années de son ministère sacerdotal à Saint-Germain-en-Laye. Il a en effet été ordonné prêtre en novembre 1975. Il était aumônier du collège des Hauts Grillets.

« Croyons que Jean-Louis continue à porter du fruit en nous et autour de nous.
Qu'il nous ouvre aujourd'hui à l'espérance, afin que nous puissions crier comme il l'a fait :
C'est bien vrai ! Christ est ressuscité ! »

Extrait de l'homélie de Jean François,
samedi 29 juillet à Mémer, entrée de Jean Louis en vie éternelle

1985

Jean-Marie Petitclerc

Il est le successeur de Jean-Louis Régis à l'aumônerie du collège des Hauts Grillets. Il est, lui aussi, très attaché à la « Maison Bleue »*. Il a été ordonné prêtre en 1984 et préside la messe du dimanche 12 mai 1985 à Saint-Léger.

Il est accueilli par le père Grelier :

« Je suis heureux de vous accueillir parce qu'il me semble qu'il est important, très important pour une paroisse de fêter le jeune sacerdoce d'un de ses enfants. Oh bien sûr, vous n'êtes pas au sens propre du mot enfant de Saint-Léger, vous êtes plutôt un enfant d'adoption mais c'est un peu la même chose : toutes ces années passées au service de l'aumônerie auprès des jeunes, tout cet intérêt et tout ce dévouement que vous avez manifesté à la Maison Bleue, ne vous ont-ils pas lié très fortement à la paroisse Saint-Léger comme à beaucoup de ses membres ? Et je me suis même laissé dire que c'est en raison de ces liens que vous avez tenu, il y a quelques années, à prononcer ici, dans cette église, vos premiers vœux religieux. »

Extrait du mot d'accueil, prononcé par le père Grelier
lors de la messe du 12 mai 1985
** Voir article page 41*

1977

Sœur Monique Imbert quitte Saint-Léger et Saint-Germain.

Un peu d'histoire ancienne...

C'était au temps où le père Gufflet était curé à Saint-Germain. La congrégation de la « Retraite » avait accepté qu'une jeune sœur puisse se préparer à une responsabilité de catéchiste. Sœur Jacques-André (de son nom de religieuse) arrivait dans ce but, en octobre 1959, à l'Institut Notre Dame venant de Quimper. Elle préparait une licence d'enseignement religieux à l'Institut Catholique. Sœur Jacques-André accompagnait le jeudi quelques terminales pour aider au catéchisme à Saint-Léger.

Cela se passait dans les actuels garages du bâtiment d'entrée. On y célébrait la messe le dimanche ; un chapiteau supplémentaire abrita une messe de Noël.

C'était au temps de l'abbé Le Ray, puis de Édouard Dupont. II y avait Mesdames Vernotte et Lamotte... et bien d'autres.

C'était au temps de l'inauguration de l'église Saint-Léger, en 1961-1962, et des abbés Pénicaud, Chevalier, Lehoux.

C'était au temps de Mademoiselle Sabin, puis de Madame Jade.

C'était au temps de la famille Noghero.

C'était au temps... Chacun de ceux qui ont alors connu sœur Jacques-André pourrait compléter le récit...

Article extrait du journal « Notre Cité », septembre 1977

1986

Les sœurs du Relais

De 1982 à 1991, plusieurs sœurs franciscaines ont vécu en permanence au relais Sainte Cécile, sœur Marie-Lydie Hemis, sœur Janine-Marie Masson et sœur Janine Proust.

La photo présentée ci-contre, prise lors du départ de sœur Marie-Lydie, nous permet de garder une image de l'ancien aménagement du tabernacle de Sainte Cécile.

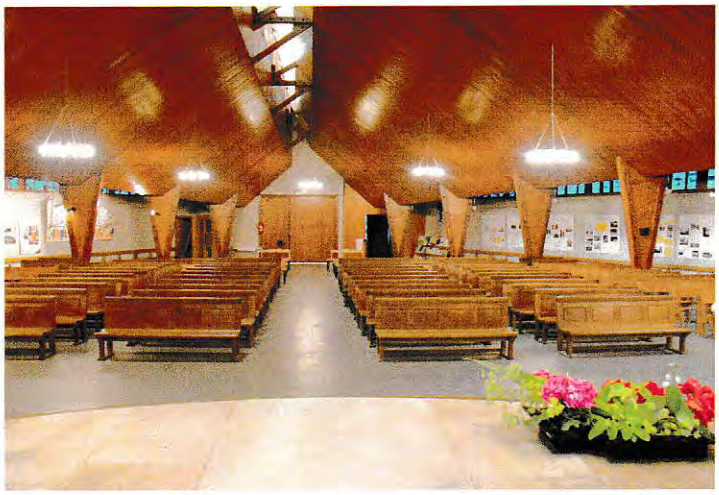

Le chœur et la nef de l'église Saint-Léger

Plaque tombale de Guillaume Tirel, dit Taillevent

Cette pierre, haute de 2,72 m, avec incrustations de marbre au niveau des visages est située dans la crypte de l'église.

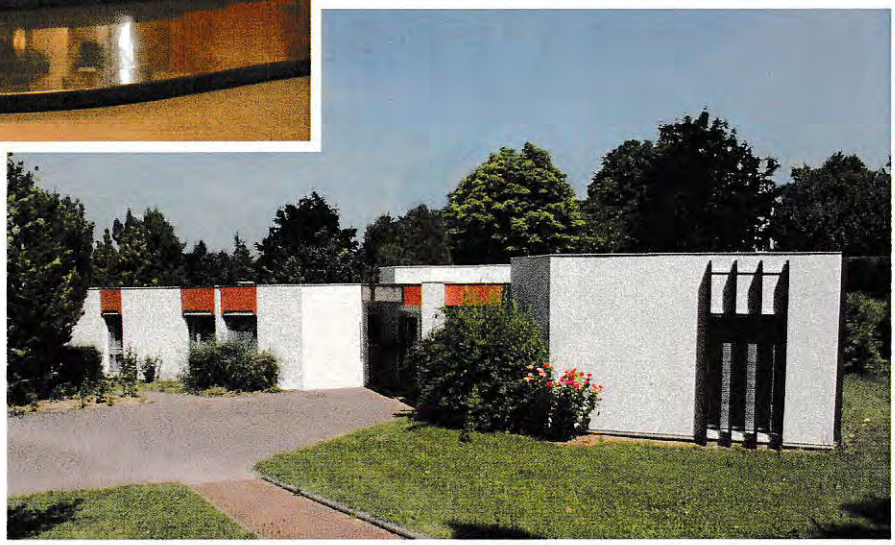

Le relais Sainte Cécile

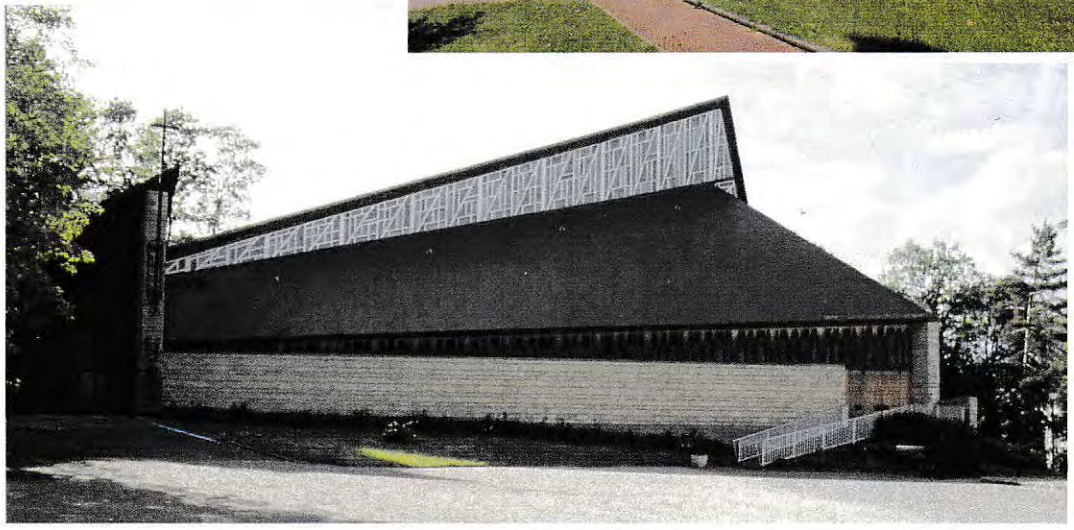

L'église Saint-Léger

Photographies réalisées en 2003

Un cadre de vie à bâtir

1963

NOTRE CITÉ

Création du Conseil curial à la demande de l'évêché

Cette équipe, appelée Conseil curial, est née en juin dernier à la veille de la constitution de notre paroisse. Ce n'est pas une invention nouvelle : toute paroisse a son conseil curial.

Son rôle : assister de ses conseils le curé dans la gestion matérielle de la paroisse. A Saint-Léger, cette équipe ne risque pas de chômer. Vous connaissez la situation, 15 000 mètres carrés, petit reste de l'ancienne propriété dite « La Maison Verte » avec 3 bâtiments, le bâtiment d'entrée, le vieux château et l'église neuve Saint-Léger.

L'Association diocésaine de Versailles (l'évêché) en est propriétaire, mais tout cela est devenu bien paroissial ; c'est notre affaire.

Au programme : finir les travaux de l'église (je vous en reparlerai), participer au remboursement de l'emprunt contracté pour la construction de l'église, établir le budget ordinaire annuel de fonctionnement de la paroisse. Un autre gros morceau : l'avenir de la « Maison Verte » et spécialement des deux vieux bâtiments ; l'installation du presbytère niché dans le château. Tout cela est une œuvre de longue haleine. Paris ne s'est pas fait en un jour...

Cette gestion des biens d'Église se fait dans une perspective pastorale ; la « Maison Verte » doit être le signe du Royaume de Dieu, et à son service : difficile propos que le mariage du temporel et du spirituel, mais c'est bien cela la tâche confiée par Dieu aux hommes ; en ce sens également le curé doit être père de famille. Notre désir : vous mettre au courant. Nous souhaitons le dialogue ; le Conseil curial veut être représentatif de la paroisse ; c'est une petite équipe de travail spécialisée au sein de la plus grande communauté paroissiale ; ses membres savent qu'ils n'ont pas été invités à se prévaloir d'un titre, très honorable au demeurant ; le Conseil curial n'est pas une sinécure, c'est un service parmi tant d'autres déjà existants dans la paroisse à mettre sur pied.

J. Pénicaud, curé de Saint-Léger

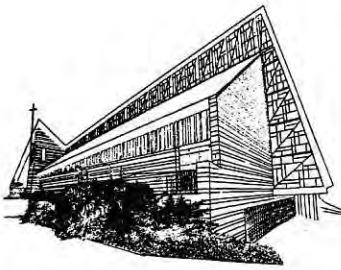

Un cadre de vie à bâtir

Conseil curial et Association paroissiale
Fonctions complémentaires, unité d'action

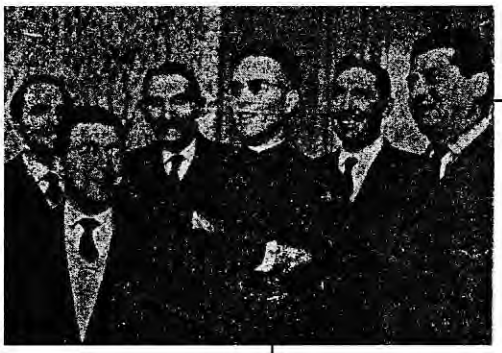

Je ne vous propose pas un nouveau jeu,

mais vous présente les cinq conseillers avec qui je travaille à l'administration temporelle et financière de la paroisse.

Vous avez reconnu de gauche à droite : Marcel Martenet, Pierre Cargouet, André Fleury, M. le Curé, Maurice Fiault et Roger Camparie

Jacques Pénicaud, curé de Saint-Léger

NOTRE CITÉ

1963

1964

Naissance de l'Association paroissiale Saint-Léger - Maison Verte

L'Association paroissiale a été créée au cours de la réunion du 27 février et le bureau a été constitué le 13 mars 1964.

Président : M. Millet, 7, rue du Prieuré ;

Vice président : M. Martenet, rue du Panorama, chemin 33 ; Secrétaire : Mme McCook, 46 bis, rue Bonnenfant ; Trésorier : M. Poirot, rue de la Forêt de Marly.

Le premier objectif est la remise en état de la Maison Verte, où des travaux urgents s'imposent : toiture, descente des eaux, chauffage. Un emprunt est envisagé auprès des Chantiers diocésains, mais il faut dès maintenant en prévoir le remboursement. Il restera encore l'aménagement intérieur de la Maison Verte, pour lequel les bonnes volontés seront les bien venues.

La famille paroissiale disposera alors d'une maison où l'esprit de la communauté pourra s'épanouir pour le bien de tout le monde.

Extrait de la feuille du dimanche, 1964

Conseil curial et Association paroissiale

Ces deux entités sont mises en place dès la naissance de la paroisse Saint-Léger.

Le Conseil curial s'occupe plus spécialement de l'aspect «fonctionnement de la paroisse» et l'Association paroissiale du « devenir et de l'entretien des bâtiments ». Cette dernière prend en charge également la fête à Saint-Léger.

Les équipes travaillent ensemble et les comptes sont consolidés au niveau de la paroisse.

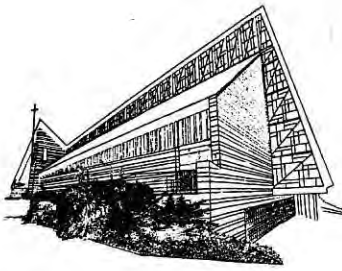

L'activité de l'Association paroissiale, un aperçu historique

période 60 — 70 — 80

Les années 1960, la paroisse s'organise

Il faut faire face à de grosses difficultés matérielles :

- Le vaste presbytère n'est pas étanche, il n'est pas chauffé ni équipé,
- Les communs (tribunal actuel) très délabrés abritent quelques familles logées d'une façon précaire,
- Il faut rembourser les emprunts de l'église, conjointement avec la paroisse de Saint-Germain. (14000 F par an pendant 20 ans).

Le père Pénicaud est aidé dans sa gestion par un Conseil curial composé de 5 membres dont le choix est ratifié par l'évêque (on dit actuellement Conseil paroissial économique).

Mise en place d'une structure juridique

La création d'une Association paroissiale est demandée ensuite par l'évêché comme support juridique de la paroisse dans ses relations avec l'Association diocésaine de Versailles, propriétaire des bâtiments, et les pouvoirs publics. Les statuts de cette association (loi de 1901) sont déposés le 21 mars 1964 à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye et enregistrés sous le numéro 48.

Des priorités

Le premier souci pour le père Pénicaud et l'Association paroissiale sera la sauvegarde du presbytère : assurer les écoulements d'eau, refaire la toiture, installer le chauffage central. Un prêt de 120000 francs est accordé par les Chantiers diocésains, insuffisant devant le devis de première urgence (150000 F). Les paroissiens répondent généreusement à un appel de financement complémentaire, 175 familles apportent 10250 F de dons et 7000 F de prêts.

Une fête de quartier

La kermesse lancée en 1963 et prise dorénavant en charge par l'Association paroissiale, fournit un complément de ressources qui passe de 14000 F à 22000 F pendant cette période. L'aspect « fête de quartier » commence déjà à s'affirmer. Des dîners spectacles sont également organisés sous un vaste chapiteau dressé dans la cour de Saint-Léger et entièrement construit avec les moyens du bord. De même un grand rallye-repas réunit les paroissiens.

Chacun participe...

Il faudrait comptabiliser aussi tous les week-ends passés par de nombreux bénévoles à rendre plus habitable le presbytère : réfection de l'installation électrique, peinture, tapisserie, douche, menuiserie. Spécialistes et amateurs sont remplis d'enthousiasme. Le parc doit être élagué, nettoyé, les clôtures en bois redressées.

Des communs pratiquement impossible à sauver

Plusieurs familles y logent encore longtemps, essayant de colmater au mieux les infiltrations d'eau, tout en payant un modeste loyer à l'Association paroissiale. Quelques chambres sont louées également au deuxième étage du presbytère. Toutes les solutions possibles sont envisagées pour vendre les communs qui, dans l'ensemble, forment encore un bâtiment solide doté d'une magnifique charpente. Ces projets n'aboutissent pas et, vu les faibles moyens de la paroisse, la solution est difficile à trouver.

Une menace d'expropriation partielle

Elle pèse sur la Maison Verte. Une large voie de 17 mètres, prévue par les Ponts et Chaussées pour soulager le trafic de la rue de Fourqueux, doit passer sur l'emplacement des communs et écorner le coin nord-est du presbytère. La menace devient officielle en 1967. L'Association paroissiale et l'Association diocésaine protestent énergiquement ; le projet n'aura pas de suite pour de multiples raisons. Quelques rectifications de terrain sont négociées en 1966 avec la municipalité : échange lors de l'élargissement du boulevard de la Paix, installation d'une clôture en fer.

Les années 1970, la paroisse se développe

La population de la paroisse dont les limites territoriales s'étendent du carrefour de l'Ermitage au Village d'Hennemont, des rues Maurice Denis, Bergette, Roosevelt au plateau du Bel Air, s'accroît constamment avec la construction de nouveaux immeubles.

Un taux de rotation important brasse la population. Deux enquêtes sont effectuées auprès des participants aux messes (893 personnes en 1972 et 1135 hors enfants en 1975). On en retiendra :

- Que la moitié seulement d'entre eux habite sur le territoire paroissial, le reste venant des paroisses de Saint-Germain et des environs,
- Que la moitié d'entre eux sont des cadres ou assimilés,
- Que pour la plupart, ils ont plus de 35 ans.

Les divers mouvements paroissiaux sont présents ; on signalera spécialement les mouvements caritatifs qui, sous l'impulsion du père Guy Lehoux, arrivé en 1966, se développent largement : le Secours Catholique, la Maison Bleue, l'aide aux Vieux Amis, aux familles de détenus, sans oublier la chorale dont il est le maître de chapelle.

Après la mort accidentelle du père Lehoux, le 21 janvier 1976, cette activité se maintiendra sous des formes variées.

La croissance de la paroisse se fait ressentir

Les ressources augmentent sensiblement. Les quêtes du dimanche rapportent plus et la kermesse, dont le bénéfice passe de 25000 F à 65000 F, tout en gardant un aspect festif, constitue une rare occasion de rencontre pour certains habitants du quartier.

Les moyens accrus permettent enfin de ravaler le presbytère qui prend l'aspect extérieur que nous connaissons aujourd'hui (1975, coût 150000 F). Un petit oratoire est installé au rez-de-chaussée.

L'insoluble problème des communs persiste

Vu leur état croissant de délabrement, ils sont déclarés insalubres et abandonnés progressivement par les derniers occupants. Pendant un temps, jusqu'à la fin de 1977, la paroisse héberge dans le sous-sol, une association coopérative ouvrière de production (TEAMER) dont le but est le reclassement de personnes en difficulté. Finalement, par l'intermédiaire de la municipalité, les communs sont vendus en 1980, pour la somme de 400000 F, à l'administration qui y installera un tribunal.

Des constructions nouvelles

Cette vente permet à la paroisse de faire construire un petit bâtiment dans la cour, à usage de garage et de rangement du matériel de kermesse, fonction assurée autrefois dans les communs. On y prévoit aussi deux salles destinées aux scouts. Le coût de l'ensemble s'élève à 300000 F.

Des travaux de restauration sont nécessaires

Ils sont lancés progressivement à l'intérieur du presbytère. C'est une nécessité car trois prêtres vivent en permanence à Saint-Léger pendant de nombreuses années. D'autre part, le besoin de salles d'œuvres s'accroît.

Un autre grand projet

A l'initiative du père Destelle et en accord avec l'évêché, mûrit, à la fin de la décennie 70, le projet de construction d'un relais paroissial sur les coteaux du Bel Air. La nécessité d'un local dans ce secteur, devient urgente à l'occasion du transfert du CES Schnapper vers les Hauts Grillets.

Un « baraquement » avait été aménagé à cet usage dans les années 1960, près de la rue Schnapper. Il est abandonné au profit d'un F3, loué en 1978 par l'Association paroissiale, au 1 rue Schubert, ce qui permet aussi d'ancrer la paroisse dans ce quartier, en assurant des permanences et un accueil. Pour sensibiliser les paroissiens de Saint-Léger au développement de ce nouveau quartier, un rallye pédestre suivi d'un pique-nique, est organisé en 1975.

Le projet de relais se précisant, la municipalité met un terrain de 1200 m² à la disposition de l'Association diocésaine pour 99 ans. Les Chantiers du cardinal financeront la moitié du coût du bâtiment, tandis qu'un accord est passé avec les Chantiers diocésains de Versailles, si bien que l'opération ne reviendra qu'à 35000 F à la paroisse.

Les années 1980, la paroisse s'installe

Le père Bernard Grelier succède au père Destelle en 1981. La paroisse Saint-Léger acquiert la physionomie que nous lui connaissons aujourd'hui. Il n'y a dès lors qu'un seul prêtre résidant au presbytère.

Le relais est baptisé Sainte Cécile

Il est construit en 1981 et 1982 puis béni par Monseigneur Simonneaux le 21 novembre 1982. Deux sœurs franciscaines assurent une présence à temps partiel, la messe y est célébrée le samedi soir et le CES y trouve un local d'aumônerie.

La kermesse devient « fête d'octobre »

Elle prend de plus en plus d'ampleur en affichant un bénéfice moyen de 160000 F, où la brocante représente à elle seule 75000 F, percée due à la participation d'une équipe rodée et bien organisée.

Cette fête devient non seulement celle du quartier mais celle des communautés catholiques de Saint-Germain-en-Laye. L'implantation n'a pas sensiblement changé, ni le style, mais l'espace a été réduit par la « disparition » des communs, ce qui élimine certains stands tels que le tir et le stop-chute.

Quant à la brocante, elle occupe entièrement la deuxième cour car son développement attire même des acheteurs professionnels.

Des travaux importants s'imposent

Libérée du remboursement du prêt de l'église, la paroisse doit entreprendre ses travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments. Il faut colmater les infiltrations d'eau, remettre en état la rampe d'accès, repeindre l'intérieur et, en partie, l'extérieur qui a souffert des intempéries, modifier le système de chauffage, remettre en conformité l'installation électrique.

La crypte complètement rénovée, est mieux adaptée que l'église aux célébrations à faible fréquentation. Elle est décorée d'une fresque d'ambiance méridionale.

L'Association paroissiale poursuit également l'amélioration du presbytère.

Baraquements de la rue de l'Étang

Ces baraquements ont été utilisés pour la catéchèse jusqu'en 1978, période où la paroisse loue des locaux rue Schubert.

Les anciens « communs »

Ce bâtiment, devenu propriété de la ville abrite actuellement le Tribunal d'instance.

La crypte de Saint-Léger

La fresque provençale a été réalisée par le peintre Marie Dubost.

Le parc de Saint-Léger

Il est remarquablement entretenu par une équipe de bénévoles. La journée « feuilles mortes » mobilise de nombreux volontaires qui déjeunent ensemble dans une ambiance festive.

A partir de 1985, s'engagent des pourparlers avec la municipalité pour l'aménagement de la place Georges Pompidou.

Il est question à un moment, d'englober la paroisse dans un vaste ensemble vert.

Un quartier qui évolue

Au cours de la décennie 80, les Coteaux du Bel Air ont changé de physionomie. Les immeubles ont été limités à la zone occidentale alors que le reste s'est couvert de maisons individuelles et d'entreprises. La population vivant officiellement sur le territoire de Saint-Léger s'est sensiblement accrue mais les « paroissiens » de Saint-Léger viennent encore largement de l'extérieur.

Les années 1990 et après, vers un régime de croisière

Le père Robert Plaquin succède au père Grelier en 1993.

Le vaste presbytère offre de la place aux divers mouvements et un logement au prêtre remplaçant pendant les vacances, ainsi qu'aux séminaristes en stages d'insertion.

Les travaux se généralisent

Dans les bâtiments et aux abords, les ressources de la fête d'octobre qui produit en moyenne 200000 F (dont la moitié par la brocante) rendent possibles d'importants et nécessaires travaux.

L'église est dotée en 1997 d'un nouvel éclairage qui « réchauffe l'ambiance » des célébrations. Il faut aussi refaire la toiture, repeindre la salle du sous-sol et la crypte.

Le presbytère va aussi connaître d'incessants travaux de peinture. La chaudière a fait son temps, les nombreuses et grandes fenêtres sont à remplacer. L'installation électrique du deuxième étage n'est plus dans les normes.

Les bénévoles ayant vieilli, l'entretien du parc et de la cour est confié à un organisme extérieur.

Des travaux d'urbanisme

L'aménagement du rond-point, en face de la sous-préfecture en 1993, a amputé la partie occidentale du domaine et fait disparaître le petit bâtiment des scouts construit « provisoirement » au cours des années 1960. Un local de remplacement est édifié dans le coin de la cour en continuité avec le premier bâtiment. Il est inauguré en 1995.

La cour s'est réellement dégradée avec le temps. Il est vrai qu'elle voit passer de nombreux véhicules et qu'elle est souvent utilisée par les usagers du tribunal. Il faut la rénover complètement en 1996 puis 2001. Au même moment, l'éclairage voit enfin le jour après de longues années d'obscurité.

Le Relais dépasse l'âge de 20 ans

On a pu déplorer quelques erreurs de construction mais dans l'ensemble ~~le Relais~~ remplit sa mission. Deux religieuses y ont vécu à temps partiel jusqu'en 1995 mais n'ont pas été remplacées à leur départ. Les laïcs y assurent alors la préparation matérielle de la messe du samedi et des permanences en cours de semaine. Un prêtre extérieur à la paroisse y est hébergé pendant quelques années. Récemment, l'environnement de l'autel et du tabernacle a été complètement rajeuni.

Le quartier du Bel Air évolue sensiblement avec la construction de nouveaux immeubles et centres commerciaux à proximité de la future gare.

Peut-on dire qu'on est arrivé à un régime de croisière ? Cette notion n'existe pas dans notre société évolutive. D'autres changements et d'autres améliorations sont à prévoir dans le futur.

Michel Millet.

Les présidents de l'association paroissiale
(par ordre chronologique)
Michel Millet, Pierre Olphe-Galliard,
Henri Ramin, Maurice Michel,
Yann Fayand, Robert Englebert.

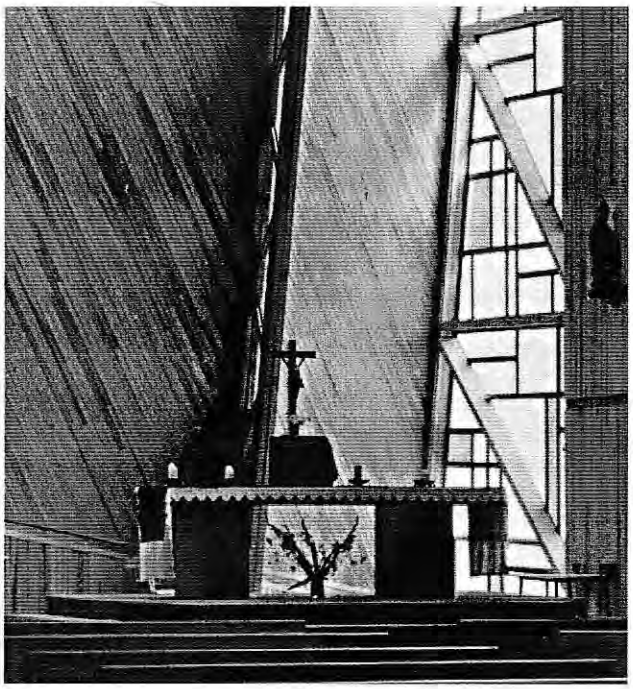

Ancien autel de Saint-Léger

Le parc de Saint-Léger

Il est remarquablement entretenu par une équipe de bénévoles. La journée « feuilles mortes » mobilise de nombreux volontaires qui déjeunent ensemble dans une ambiance festive.

A partir de 1985, s'engagent des pourparlers avec la municipalité pour l'aménagement de la place Georges Pompidou.

Il est question à un moment, d'englober la paroisse dans un vaste ensemble vert.

Un quartier qui évolue

Au cours de la décennie 80, les Coteaux du Bel Air ont changé de physionomie. Les immeubles ont été limités à la zone occidentale alors que le reste s'est couvert de maisons individuelles et d'entreprises. La population vivant officiellement sur le territoire de Saint-Léger s'est sensiblement accrue mais les « paroissiens » de Saint-Léger viennent encore largement de l'extérieur.

Les années 1990 et après, vers un régime de croisière

Le père Robert Plaquin succède au père Grelier en 1993.

Le vaste presbytère offre de la place aux divers mouvements et un logement au prêtre remplaçant pendant les vacances, ainsi qu'aux séminaristes en stages d'insertion.

Les travaux se généralisent

Dans les bâtiments et aux abords, les ressources de la fête d'octobre qui produit en moyenne 200000 F (dont la moitié par la brocante) rendent possibles d'importants et nécessaires travaux.

L'église est dotée en 1997 d'un nouvel éclairage qui « réchauffe l'ambiance » des célébrations. Il faut aussi refaire la toiture, repeindre la salle du sous-sol et la crypte.

Le presbytère va aussi connaître d'incessants travaux de peinture. La chaudière a fait son temps, les nombreuses et grandes fenêtres sont à remplacer. L'installation électrique du deuxième étage n'est plus dans les normes.

Les bénévoles ayant vieilli, l'entretien du parc et de la cour est confié à un organisme extérieur.

Des travaux d'urbanisme

L'aménagement du rond-point, en face de la sous-préfecture en 1993, a amputé la partie occidentale du domaine et fait disparaître le petit bâtiment des scouts construit « provisoirement » au cours des années 1960. Un local de remplacement est édifié dans le coin de la cour en continuité avec le premier bâtiment. Il est inauguré en 1995.

La cour s'est réellement dégradée avec le temps. Il est vrai qu'elle voit passer de nombreux véhicules et qu'elle est souvent utilisée par les usagers du tribunal. Il faut la rénover complètement en 1996 puis 2001. Au même moment, l'éclairage voit enfin le jour après de longues années d'obscurité.

Le Relais dépasse l'âge de 20 ans

On a pu déplorer quelques erreurs de construction mais dans l'ensemble ~~le Relais~~ remplit sa mission. Deux religieuses y ont vécu à temps partiel jusqu'en 1995 mais n'ont pas été remplacées à leur départ. Les laïcs y assurent alors la préparation matérielle de la messe du samedi et des permanences en cours de semaine. Un prêtre extérieur à la paroisse y est hébergé pendant quelques années. Récemment, l'environnement de l'autel et du tabernacle a été complètement rajeuni.

Le quartier du Bel Air évolue sensiblement avec la construction de nouveaux immeubles et centres commerciaux à proximité de la future gare.

Peut-on dire qu'on est arrivé à un régime de croisière ? Cette notion n'existe pas dans notre société évolutive. D'autres changements et d'autres améliorations sont à prévoir dans le futur.

Michel Millet.

Les présidents de l'association paroissiale
(par ordre chronologique)
Michel Millet, Pierre Olphe-Galliard,
Henri Ramin, Maurice Michel,
Yann Fayand, Robert Englebert.

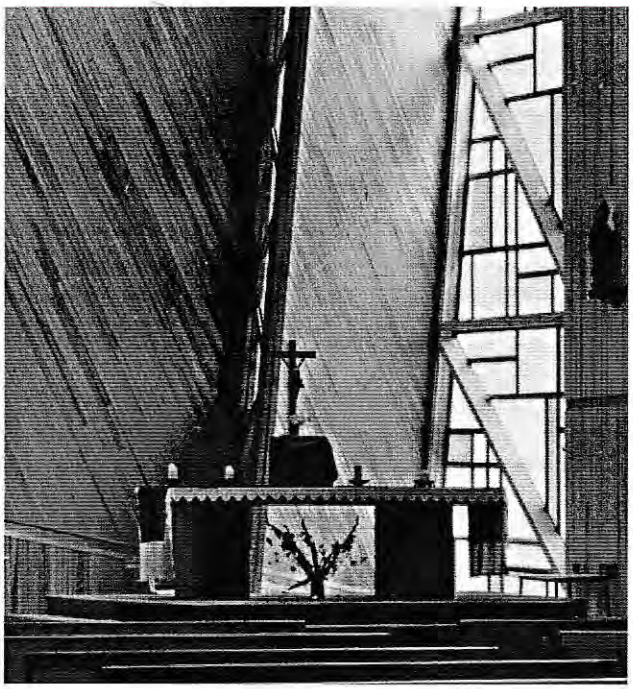

Ancien autel de Saint-Léger

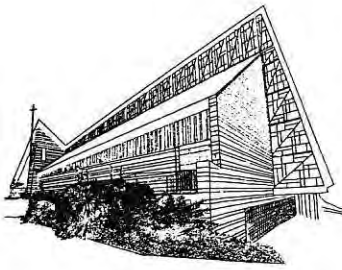

Un cadre de vie à bâtir

Le relais Sainte Cécile

Sœur Marie-Thérèse découvre le nouveau quartier du Bel Air

A la demande du père Destelle, sœur Marie-Thérèse s'est rendue dans le nouveau quartier du Bel Air :

« Quel est le moment opportun pour respecter l'intimité des foyers après une longue journée où la famille s'est trouvée dispersée ? Pour ne pas gêner la préparation et le repas ou la soirée télé... D'autres que moi se posent-ils la question ? Partout, ma démarche a été précédée par celle des Témoins de Jéhovah. Je n'approuve pas leurs méthodes, mais je ne puis m'empêcher d'admirer leur zèle ! Quelle persévérance pour un systématique porte à porte, alors qu'ils sont franchement éconduits !

En ce qui me concerne, les gens comprennent tout de suite que je cherche le dialogue, et pas du tout à violenter leur liberté personnelle. Ils se disent croyants, non pratiquants. Ils ne me parlent pas défavorablement de l'Église : ils n'en parlent pas du tout ; pourtant, ils sont presque tous baptisés et ont fait baptiser les enfants. Il y a là un appel à l'évangélisation.

C'est ainsi que la coupure religieuse s'accentue peu à peu et qu'elle s'aggrave pour les générations montantes, car les parents ne prennent même plus la peine d'inscrire les enfants au catéchisme. « Il irait au catéchisme si c'était sur place, avec les camarades du quartier » m'a dit une maman quelque temps après. Une autre manifeste un certain intérêt, mais refuse le trajet à Saint-Léger. Je me rends compte qu'elle met une frontière psychologique car, géographiquement, la paroisse n'est pas si loin ! Il faut me rendre à l'évidence : il faut à la Z.U.P. un relais paroissial. Pour les enfants, c'est une urgence.

Sur le plan culturel, des communautés sont nées. J'ai visité le centre de loisirs « La Soucoupe » de Jenny, et admiré les activités des enfants. Ailleurs, invitée par des dames, j'ai participé à un cercle de lecture fort sympathique. Sur le plan religieux, une communauté est aussi à créer.

J'entrevois deux pistes pour un proche avenir : des réunions de parents pour un début de catéchèse familiale et une recherche avec les jeunes foyers intéressés par un éveil religieux des tout petits ».

Article extrait du journal « Notre cité », 1978

Projet du Relais paroissial

L'objectif du projet était de réaliser un ensemble fonctionnel et peu coûteux qui puisse être réalisé en deux tranches. Le relais doit comporter, une chapelle, des salles polyvalentes et un logement de trois pièces.

Le projet retenu est celui de l'architecte M Nowak.

Article extrait du journal « Notre cité », n°272

Inauguration du Relais

Le dimanche 21 Novembre à 15h.30, Monseigneur Simonneaux, notre évêque, bénit le Relais Sainte Cécile aux Coteaux du Bel Air.

La « Feuille du Dimanche » du 7 Novembre, vous montrait le « Relais » au cœur de ce quartier neuf. Aujourd'hui, c'est le cœur lui-même du Relais que nous vous montrons. Dans la pointe d'un V dont les branches sont des salles aux cloisons ouvrantes : l'oratoire, invitation permanente au recueillement, à la prière, à la célébration de l'eucharistie.

Près de ces salles et de l'oratoire, un bureau où un prêtre tient une permanence le lundi de 18h à 19h30 et l'appartement où habitent deux religieuses de la communauté des Franciscaines de l'avenue Foch.

Très vite la messe dominicale du samedi 18h30 est devenue un temps très fort de la vie du Relais : oratoire, salles, vestibule d'accueil contiennent tout juste une assemblée toute surprise de vivre chaleureusement et fraternellement une eucharistie.

Extrait de la feuille du dimanche, 21 novembre 1992

Liturgie et catéchèse
Noël et Pâques

Quelques panneaux réalisés par les enfants de le catéchèse pour vivre l'Avent ou le Carême.

Noël 1985

Noël 1987

Noël 1988

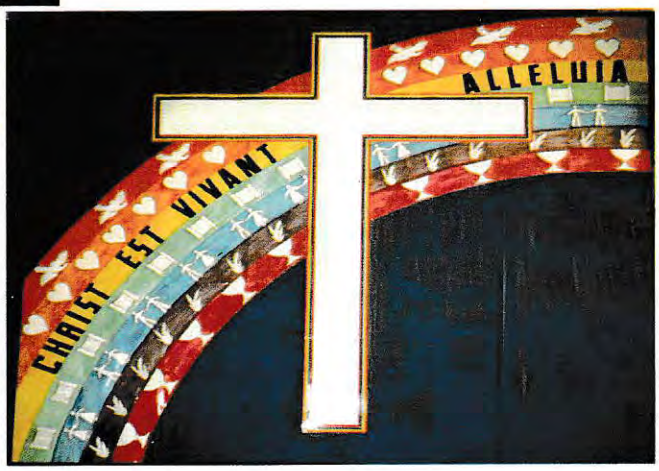

Pâques 1988

Pâques 1989

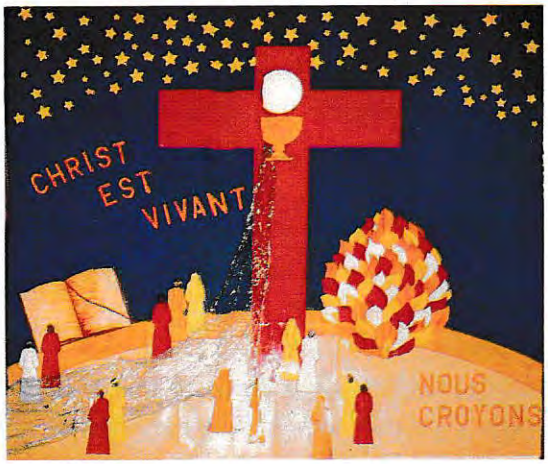

Noël 2002

Une paroisse qui vit

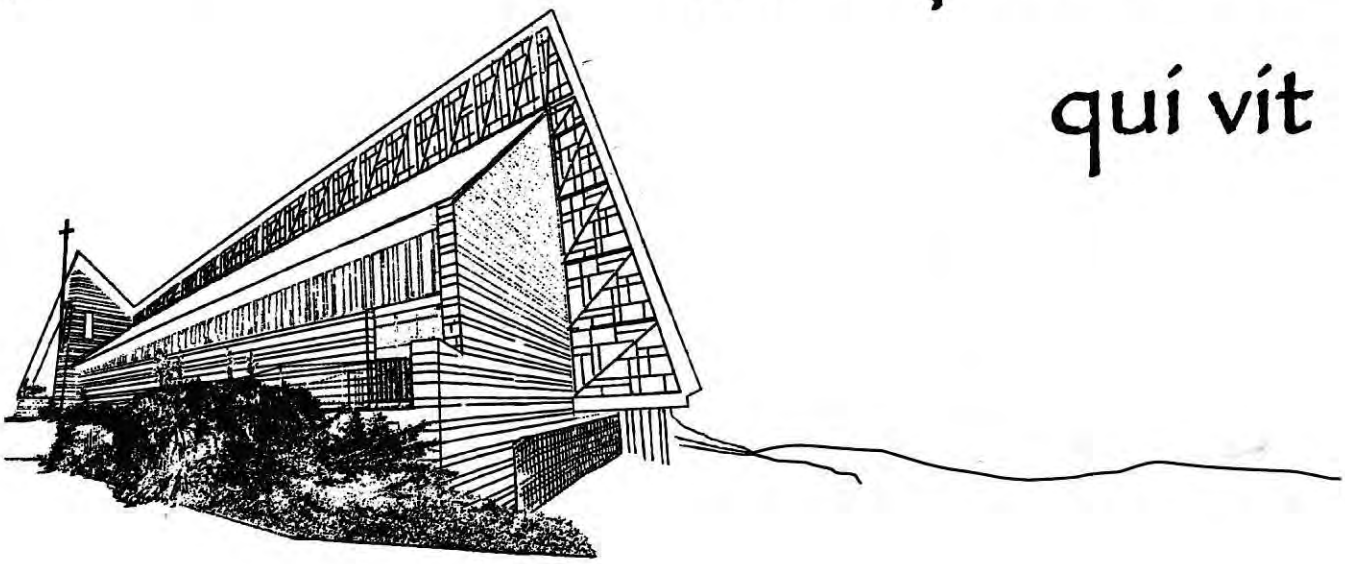

Il n'est pas possible de donner en quelques pages une vue exhaustive de l'activité d'une paroisse sur une période de quarante ans, ni de citer les nombreux mouvements d'Église représentés très tôt à Saint-Léger.

On se contentera de quelques clichés glanés dans le journal « Notre Cité » ou dans les « Feuilles du dimanche » qui, de 1964 à 1978, étaient spécifiques à chaque paroisse avant de devenir communes aux paroisses de Saint-Léger et Saint-Germain.

L'accent est porté surtout sur les premières décennies, en vue de faire connaître et de garder en mémoire quelques points d'histoire que la plupart des paroissiens de Saint-Léger d'aujourd'hui n'ont pas vécus.

Photo du presbytère dans son état actuel

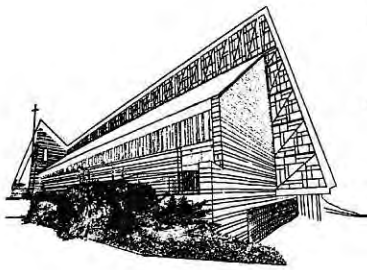

Une paroisse qui vit

Au fil du temps...

... les années 1960

1961

Compte rendu de la première réunion

Les membres de la première équipe liturgique sont (de gauche à droite sur la photo) : Paul Vallet, Guy Letourneur, Philippe Le Sens, Alain Vernotte, François Martinot Lagarde, Jean-Louis Reinert et Pierre Olphe Galliard.

Analyse critique de la Bénédiction de l'Eglise St Léger

1 hétérogénéité de l'Assemblée (facilité néanmoins les chants)
2 absence de chaises – confort minimum –
3 Discours du Père Lanfry coupure non ressentie c'est dommage le climat n'était donc pas créé
4 Sermon de l'évêque n'est pas partie en se basant sur la parole de Dieu – L'homélie ne s'est pas insérée organiquement dans le climat de l'Assemblée priante –
5 Manque micro pour l'évêque – prières sous le porche
6 Déséquilibre entre commentateur et le célébrant au profit du commentateur (position fausse) Assemblée ne priait pas à travers le célébrant.
7 Avantage et Inconvénients du Recto tono.
8 Trop d'enfants de chœur et de fleurs.

Idées corollaires = Panneau d'affichage des heures de Messes sur la déviation –
= Problème de la sonorisation de l'église le micro n'est pas fait pour amplifier la voix mais pour la porter –
= Faire un effort pour se référer à la messe chantée.
– Quête terminée avant la Préface

Chers catéchistes

Nous vous adressons les questions qui seront posées oralement aux enfants de votre équipe au cours de la réunion qui suivra le jeudi 7 décembre.

1. Comment savez-vous que vous avez une âme ?
2. Que perdirent Adam et Ève en désobéissant à Dieu ?
3. Dieu abandonna-t-il les hommes après le péché d'Adam et d'Ève ?
4. Dis le nom de ceux que Dieu a spécialement choisis pour préparer son peuple à accueillir le sauveur.
5. Fais ton signe de croix et dis le Notre Père.

Vous nous apporterez les résultats de l'examen et les feuilles de liaison à la réunion mensuelle qui aura lieu vendredi.

Sœur Jacques-André, abbé Pénicaud

1961

Examen trimestriel...

Durant la réunion d'équipe qui suivra le Jeudi 7 décembre, les enfants du catéchisme de seconde année passeront un examen avec leur catéchiste de quartier. Ils devront savoir : le « Notre Père », le « Je vous salue Marie », l'« Acte de contrition » ; savoir faire le Signe de la Croix, la Génuflexion et avoir révisé toutes les questions numérotées des pages 2, 6, 8, 11, 12, les commandements page 16.

Saint Léger, décembre 1961

1963

Grande fête champêtre à Saint-Léger

Depuis quelque temps c'était dans l'air. On en bavardait... Nous avons donc le plaisir de vous annoncer la grande fête champêtre de Saint-Léger !

Il nous faut trouver des stands, des lots, des jeux, de la musique, des guirlandes [...] des idées [...] Nous collectons dès maintenant toutes les propositions [...]. Il sera indispensable de former des groupes de choc pour tenir les stands, nous faisons appel à tous ceux et celles qui se sentent des dons de bateleurs...

Article extrait du journal « Notre Cité », mai 1963

Repas spectacle

De 1964 à 1966, l'Association paroissiale organisait un repas spectacle annuel avec des chansonniers, des clowns, des orchestres... A cette occasion un grand chapiteau était monté dans la cour.

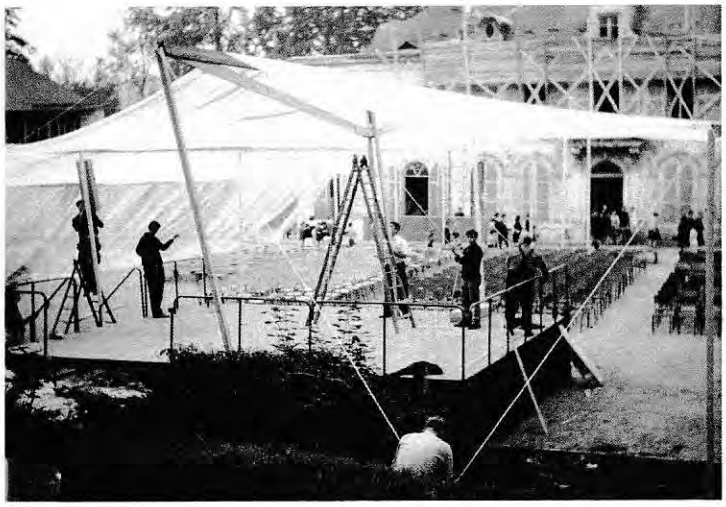

1964

PAROISSE SAINT LEGER

Dimanche 12 Avril 1964.

CALENDRIER :

- Aujourd'hui, à la sortie des Messes, les Guides de Saint Léger vendent des gâteaux et vous offrent le petit déjeuner. La recette ira dans un centre africain sous-développé avec lequel les Guides de France sont jumelées.

- Aujourd'hui a lieu la Consécration de l'Eglise Saint Thibault de Marly - Grandes Terres.

- La quête est faite aujourd'hui pour le paiement de notre Eglise.

C'est ce mois-ci que doit être payée l'annuité de prêt de 5 millions d'anciens francs à la Caisse des DEPOTS. La paroisse Saint Germain en prend la plus grosse part ; la nôtre demeure très lourde cependant : 11.633,00 frs versés au 31 Décembre dernier, soit 30% de notre budget annuel.

Extrait de la première feuille du dimanche

Début du scoutisme

La troupe de Saint-Léger compte près de 25 garçons de 13 à 17 ans répartis en 4 patrouilles plus un groupe dépassant la douzaine de jeunes d'environ 13 ans formant une patrouille relais...

Pour l'instant, un seul garçon de 15 ans s'occupe de ce groupe [...]. La troupe possède 3 assistants [...]. Il manque un chef de troupe [...] ce devrait être un adulte croyant à la valeur éducative, humaine et chrétienne, marié ou non, acceptant de consacrer un peu de son temps à aider 35 garçons à devenir des adultes, hommes et chrétiens solides...

Jean-Marie Chevalier, aumônier

Extrait de la feuille du dimanche, 28 février 1965

Accueil des nouveaux arrivants

Vous êtes impressionnés par le nombre d'immeubles qui poussent sur le territoire de Saint-Léger [...]. Il est important que les nouveaux arrivants ne se sentent pas des étrangers. Saurons-nous les accueillir [...]. Soyons attentifs...

Pratiquement, il est très important que les paroissiens habitant dans le voisinage des nouveaux immeubles acceptent de se mettre en liaison avec leur prêtre pour préparer cet accueil.

Extrait de la feuille du dimanche, 4 avril 1965

1965

Kermesse

Pendant les années 60 et 70, les kermesses sont numérotées à partir de l'année de fondation (1963).

Ci-contre une photo de l'an III.

Saint-Léger dans la joie... Un nouvel autel

Le 31 mars prochain, notre curé, l'abbé Pénicaud va célébrer le vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale.

Vingt-cinq ans de sacerdoce !

Notre évêque, Monseigneur Simonneaux, passera la journée avec nous : le matin, à 10h30, il consacrera le nouvel autel définitif de l'église Saint-Léger. Ensuite, il déjeunera avec la grande famille de Saint-Léger. Une belle journée en perspective !

Guy Lehoux, vicaire à Saint-Léger

1969

Distribution de la Sainte Communion par des laïcs

Notre évêque a demandé et obtenu de Rome, pour le diocèse des Yvelines, la faculté d'autoriser la distribution de la communion, au cours de la messe en cas de nécessité, par des hommes, reconnus dignes, religieux ou laïcs.

Extrait de la feuille du dimanche, 29 juin 1969

1970

Jeunes de Saint-Léger

Taizé

...une sorte de carrefour universel, un lieu où des hommes pensent, prient et vivent en fonction de l'important : l'homme et le Christ...

Ça m'a fait du bien, si un jour vous passez par là...

Gorges du Tarn

Un souvenir inoubliable [...] la messe du dimanche [...] des frères venus des quatre coins de l'horizon, heureux de se rencontrer [...] des visages de ressuscités !

Lourdes

...une ambiance nouvelle, une liturgie rénovée [...] On ne se lasse pas de Lourdes [...] On s'est mis au service des malades [...] On a donné mais je crois qu'on a reçu...

Article extrait du journal « Notre Cité »
N° 218, décembre 1970

DES ROUTIERS DE SAINT-LÉGER

Noël des enfants de prisonniers

« Les colis de Noël ont eu beaucoup de succès cette année. Les garçons sont très contents. Il faut remercier tes paroissiens de notre part. C'était vraiment très bien... »

« C'est un père qui a reçu des nouvelles de son enfant grâce au colis de Noël. Que dire, si ce n'est que j'en ai été profondément ému, même bouleversé. C'est pourquoi je vous adresse un grand merci de tout cœur... Remerciez bien tous les amis pour toute cette chaleur humaine qui sait si bien me réchauffer quand le froid a tendance à m'envahir. Oui j'aurai connu l'enfer avant de mourir... Enfin au contact du laid, on devient passionnément amoureux du beau. C'est là, pour moi une très grande satisfaction... »

Extrait de lettres de détenus à la prison de Poissy, 15 janvier 1970

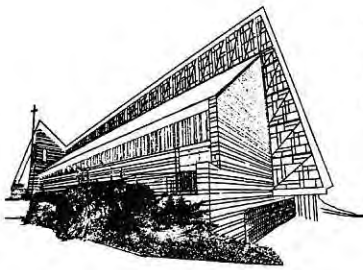

Au fil du temps...
... les années 1970

1970

La possibilité de distribuer la communion

Qui peut donner la communion ?

Des personnes dont la foi, la vie chrétienne, la capacité, l'attitude, le vêtement montre le respect profond qu'elles portent à l'eucharistie...

Qu'est ce qui est permis ?

- Des laïcs peuvent distribuer la communion aux messes du dimanche, là où les fidèles sont nombreux et où les prêtres sont tenus par d'autres charges de leur ministère.
- Des laïcs peuvent porter la communion aux malades qui seraient heureux de recevoir le Seigneur alors que les prêtres sont dans l'impossibilité de le faire.
- Dans les communautés qui n'ont pas d'aumônier, il est permis à l'un des membres d'ouvrir le tabernacle...

Extrait de la feuille du dimanche, 8 novembre 1970

1971

Questionnaire CM

Parmi ces questions en poser trois au choix :

1. Dis-moi ce que tu sais d'Abraham.
2. Dis-moi ce que tu sais de Moïse.
3. Qui est la Vierge Marie ?
4. Quand sommes-nous fidèles à l'alliance de Dieu ?
5. Jésus ressuscité est-il toujours avec nous ?

Noter chacune des réponses sur 10.

Et encore....

1. Dis-moi ce que tu sais qui montre que Jésus aime son Père.
2. Raconte une rencontre de Jésus avec un homme ou une femme qui montre que Jésus aime tous les hommes.
3. Aujourd'hui comment peux-tu rencontrer Jésus ?

Noter chacune des réponses sur 10.

1973

Maison Bleue

Guy Lehoux s'adresse à des jeunes en vacances à Journans.

La Maison Bleue

Ouverte pour la première fois en 1973, tout d'abord près de Bourg en Bresse et, depuis 1981, dans la région d'Avallon, la Maison Bleue est née d'un homme, le père Lehoux et d'un groupe de paroissiens qui voulaient offrir des vacances à ceux qui, handicapés et âgés, ne sortaient jamais de chez eux ou de leur hospice. La Maison Bleue est très familiale et chacun participe, à sa manière, à son animation. Tous sont des bénévoles. Au-delà de ces périodes de grande fraternité, les relations se poursuivent fidèlement tout au long de l'année entre les pensionnaires de la Maison Bleue et leurs amis de vacances.

« Il fait bon vivre ici, dans cette ambiance formidable où chacun fait tout son possible pour la communauté. Je reviendrai sûrement car on repart le cœur en joie et plus fort qu'en arrivant. »

Marc et Véronique

1973

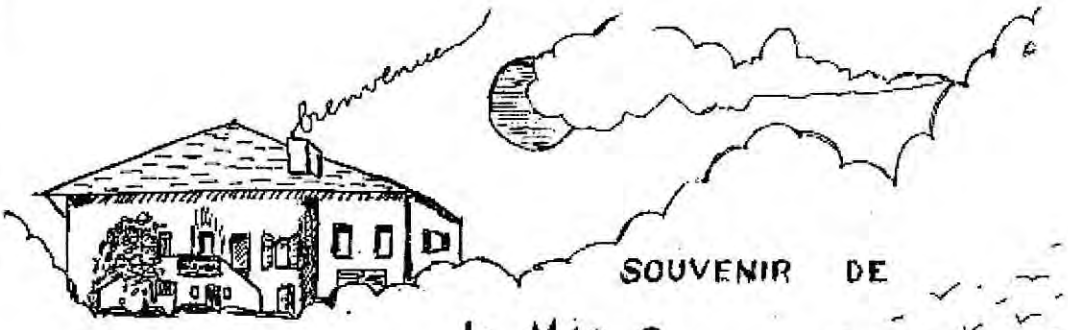

Texte rédigé par Maurice Séné

NOS MAINS

Seigneur, en façonnant nos mains, quel bel outil,
tu fis....
Des mains grandes ouvertes qui donnent sans compter,
Oubliant, chacune, ce que l'autre a donné.
Des mains qui guident la charrue,
Qui sèment le blé,
Qui pétrissent le pain,
Qui martèlent l'enclume.
La main qui s'agite pour un "au revoir"
Le baiser déposé au revers de la main,
L'aumône déposée dans le creux de la main,
L'amour, pur et muet, se transmet par la main.
La main tendue vers l'autre,
Main qui invite
Main qui caresse, main qui bénit,
Main qui chasse, main qui punit.
Des mains consacrées qui consacrent le pain,
Dieu vivant déposé dans le creux de nos mains
Mains présentant au monde, à bout de bras,
L'hostie du Dieu vivant, présent ressuscité.
Véritable flambeau de notre liberté,
Eternelle Lumière qui ne s'éteindra pas....
- Mains douces et fines que l'on n'ose toucher
Mains dures, calleuses, arrachées par l'outil,
Des mains d'enfant, potelées et malhabiles,
Des mains de vieux, raidies et ridées.
Des mains,... nos mains... qui nous commandent.
Nos mains, dont nous répondrons,
Auront-elles servi à prendre ou à donner ?
Auront-elles servi à guerroyer ou à aimer ?
Mains ouvertes..... ou mains fermées.
Marque indélébile de notre vie ... passée.

Maurice Séné

Un appel du Secours Catholique

S.O.S. ne peut rien faire sans vous. Elle peut vous aider si vous essayez de semer un peu de soleil dans votre quartier. Voici ce qu'elle vous propose : nous voudrions créer une sorte de « réseau de renseignements », des antennes dans les différents groupes d'immeubles, dans les quartiers de Saint-Léger ; ceci pour nous mettre en relation indirectement avec des personnes, des familles de votre connaissance, ayant besoin d'être aidées.

Alors, là aussi, il est urgent que vous vous manifestiez auprès de nous afin que nous puissions couvrir de notre action tout Saint-Léger. Il y a du monde et il y a des pauvres dans chaque quartier ; nous en sommes tous sûrs.

Ce n'est pas un engagement de 8 ou 15 jours parce qu'on est emballé ; c'est un travail à long terme et surtout discret.

Jacques Goetz et Marc Diemunsch

1974

Sortie de la chorale à Dieppe

1975

Week end des hommes à la Grande Trappe de Soligny

Messe des jeunes

1977

Messe télévisée

Messe célébrée par le père Destelle le 12 juin

1975

Saint-Léger fait la fête ...
Les échos d'une année parmi d'autres...

Bien souvent la force vitale d'un quartier, sa jeunesse, son allant, son esprit enfin se jaugent lors de la fête paroissiale. De ce point de vue le quartier de Saint-Léger se porte bien. La fête paroissiale de dimanche 10 octobre a en effet remporté un franc succès, attirant dans un mouvement ininterrompu près de 3 000 personnes, occasionnant aussi la visite du conseiller général Michel Péricard.

De nombreux stands offrant des objets de toutes sortes, le spectacle de l'après-midi, mais aussi le repas froid servi sur place (on en a distribué 400) ont fait de la kermesse une belle fête populaire. Au tableau d'honneur citons la prestation des « bergers landais » debout sur leurs drôles de béquilles et saluons encore une fois la présence des majorettes et de la fanfare du Trait d'Union.

Le curé de la paroisse, le père Destelle, était particulièrement satisfait dimanche en fin d'après-midi, tenant à remercier les bonnes volontés qui avaient participé aux préparatifs, et particulièrement Michel Millet.

Article extrait du journal « Notre Cité », octobre 1976

1978

1979

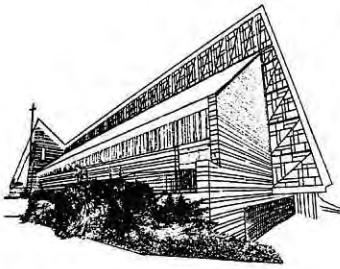

Une paroisse qui vit

Au fil du temps...
... les années 1980

Mouvement Eucharistique des Jeunes

1980

Aux 8-19 ans, le MEJ propose activités et vie d'équipe en vue d'une formation spirituelle. Depuis octobre, le MEJ s'est implanté à Saint-Léger autour du père Philippe, d'une maman et de quatre aînés. Il regroupe déjà cinq équipes, soit vingt-six garçons et filles de 8 à 12 ans.

Après une réunion le week-end dernier, voici ce qu'en rapporte une équipe :

« On a échangé nos idées, notre joie et nos chants. Même on a fait des mimes avec les marionnettes qu'on avait fabriquées. Alors on a vécu la messe tous unis, avant de repartir faire germer nos grains de blé ».

Extrait de la feuille du dimanche, 21 décembre 1980

LA FEUILLE DU DIMANCHE

Paroisse St Germain
Paroisse St Léger
St Germain-en-Laye

N° 334

La feuille du dimanche devient commune aux deux paroisses de Saint-Germain-en-Laye.

Les amis de la Maison Bleue

1981

Voici quelque temps, nous vous faisions part de notre déception de perdre la maison de Journans ; mais aussi de notre immense espoir.

En effet, si notre association a besoin de murs, l'essentiel en est la vie fraternelle et l'esprit amical. Aujourd'hui, après des mois de recherche, nous avons trouvé ces murs à Rueres, un petit village à 7 Km de Rouvray dans l'Yonne.

Pour en devenir propriétaire, nous avons eu l'audace d'emprunter à très court terme 100 000 F (10 millions d'anciens francs). Afin d'y faire vivre notre communauté et d'adapter la maison aux besoins des handicapés, il faut l'aménager.

Même si des bras bénévoles veulent déjà nous aider, nous devons acheter les matériaux nécessaires pour, dès cet été, accueillir nos amis. Notre audace n'en est pas une puisque nous avons cette certitude plus que jamais, par ce qui a déjà été offert et par ce que vous ferez, que la Maison Bleue c'est nous tous. Voilà une occasion de partager avec les handicapés cette année. Merci d'avance.

Pour l'équipe, Jacques Goetz et Marc Diemunsch
Extrait de la feuille du dimanche, 21 décembre 1981

Circulez ! Faites circuler !

Bien des lourdeurs, des malaises, des colères [...] proviennent d'une mauvaise circulation sanguine. Et tous les automobilistes apprécient les boulevards circulaires. Dans l'Église, aussi, on connaît la nécessité des lettres encycliques.

Notre diversité, notre nombre croissant, la richesse des activités de nos groupes sont à l'origine de cette lettre circulaire. Elle sera notre lien, notre bulletin d'informations, et, je l'espère, un de nos lieux de rencontre et de partage.

Elle s'appellera la Tricyclette , Tri, comme Trois. Pourquoi ?

1982

1. Il y a vous et moi, mais nous voulons communiquer avec d'autres.
2. Les petites roues du tricycle sont des points d'appui ; elles symboliseront nos solidarités.
3. Notre Dieu est relation et communication dans l'Amour : Père, Fils et Saint Esprit.

A chacun d'inventer ses raisons de monter la Tricyclette !

Philippe, prêtre

Autour de **Bernard Grelier**, curé de Saint-Léger : **Jean Yves Coeroli** (diacre permanent, ordonné prêtre ultérieurement, actuellement en Corse), **Pierre Mondange** (aumônier de lycée, aujourd'hui décédé), **Pierre Thiet** (prêtre vietnamien, aumônier au Carmel et auprès des communautés vietnamiennes résidant en France), **Jean Lombard** (diacre permanent).

1986

Opération nettoyage du parc de Saint-Léger

Le Parc de Saint-Léger ne manque pas de charme... Beaucoup le disent et envient les paroissiens et les habitants du quartier de pouvoir jouir d'un tel espace boisé ! C'est vrai ! Mais notre parc exige aussi beaucoup d'entretien.

A-t-on remarqué, derrière l'église, les efforts entrepris depuis plusieurs mois par plusieurs messieurs qui, très souvent, dans la semaine, viennent discrètement et avec beaucoup de dévouement, élaguer les arbres et débarrasser le parc de ses broussailles inutiles ? Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés !

Mais avec la chute des feuilles, le travail ne leur manque pas et ils demandent de l'aide.

Comme l'an dernier, nous organisons une grande « Opération nettoyage du parc », le samedi 13 décembre, de 9h à 18h.

Pas besoin de compétences spéciales ! Apportez seulement : bêche, binette, scie, râteau, cisailles... et de la bonne humeur. « L'union fait la force », c'est bien connu ! Nul doute qu'avec une bonne et solide équipe, du bon travail sera fait... et nos deux « jardiniers bénévoles » y verront plus clair pour poursuivre leur projet.

On pourra même déjeuner sur place le midi.

Père Bernard Grelier

Extrait de la feuille du dimanche, 7 décembre 1986

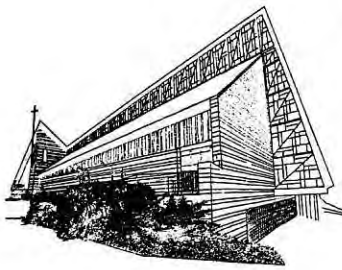

Une paroisse qui vit

Au fil du temps...

... les années 1990 et après

la feuille du Dimanche

St-Germain-en-laye

N° 813

Paroisse St-Germain - 34 51 99 11 / Paroisse St-Léger - 34 51 07 09

Le père Robert Plaquin nous adresse le message que lui inspire l'évangile de ce dimanche...

« Lorsque les Serviteurs veulent prendre la place du maître... Ou comment je conçois Dieu ».

Dans l'Évangile, aujourd'hui, nous voyons des vignerons qui veulent devenir propriétaires, « Voici l'héritier, tuons-le, nous aurons l'héritage »... Et nous nous scandalisons devant une telle bassesse, de pareils sentiments !

Mais nous risquons bien de leur ressembler lorsque nous faisons de Dieu « un propriétaire » : celui qui gère son bien à sa guise... et selon son intérêt. Car nous voulons souvent, nous aussi, être propriétaires de nos biens, de nos vies.

Or Dieu est tout le contraire d'un propriétaire. Il est don, il est Amour gratuit. Il n'est pas sur le dos de ses vignerons : il leur a « confié » sa vigne. Ce n'est pas lui qui dit « ces misérables, il les fera périr misérablement ». Ce sont les auditeurs de Jésus qui se condamnent eux-mêmes.

Et nous ne pouvons comprendre Dieu que lorsque nous savons entretenir, avec Lui et avec les autres, des relations de confiance et d'amour.

Et alors, nous aurons peut-être moins envie de devenir « propriétaires » de nos vies.

Robert Plaquin

Extrait de la feuille du dimanche, 3 octobre 1993

Le repas des nouveaux paroissiens

Chaque année, courant novembre, l'équipe de coordination paroissiale invite tous les nouveaux paroissiens à un dîner.

Dans une ambiance conviviale, les membres de l'équipe présentent les différents groupes et mouvements qui animent la vie de notre paroisse, permettant ainsi à chacun de trouver sa place au sein de notre communauté.

Pèlerinage à Lourdes

« Les pèlerinages diocésains à Lourdes sont des temps forts de la vie du diocèse. Ils marquent en profondeur ceux qui y participent ».

Père Robert Plaquin

La paroisse Saint-Léger vous invite
à vous associer à la messe d'action de grâce des 40 ans de sacerdoce
du Père Robert PLAQUIN qui aura lieu :

le **dimanche 25 juin**, à 11h15
et sera suivie d'un pot amical dans le parc de l'église.

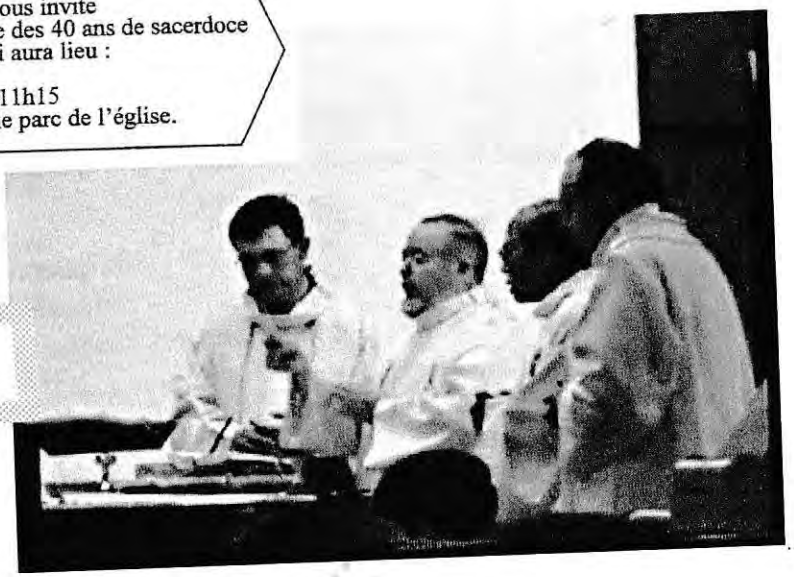

2000

Projet de Carême...

Au nom de nos frères de Tananarive, un très grand merci pour votre générosité en action de Carême qui est, cette année, en forte augmentation par rapport au total de vos dons sur toute l'année 2001 !

Vous avez donné à ce jour 10 900 euros (71 500 F) pour soutenir l'action du Conseil de développement d'Andohatapenaka, (quartier pauvre de Tananarive) dans le cadre du projet du Secours Catholique ; votre contribution dépasse de plus d'un tiers la participation de la CARITAS !

Merci en particulier aux enfants du catéchisme de Saint-Léger et à leurs animateurs pour leur soutien aux « Enfants des Rues » lors du Carême.

Au delà de votre générosité, nous recommandons à vos prières le peuple malgache et en particulier la communauté chrétienne du quartier d'Andohatapenaka.

Depuis la fin de l'année 2001, la situation est de plus en plus difficile du fait des troubles politiques ; les approvisionnements ne parviennent plus à la capitale, Tananarive. Aussi, la vie quotidienne est-elle particulièrement dure pour les plus-pauvres. Encore merci pour vos dons et vos prières.

L'équipe Madagascar

Extrait de la feuille du dimanche, 23 juin 2002

2002

LA FÊTE À ST-LÉGER

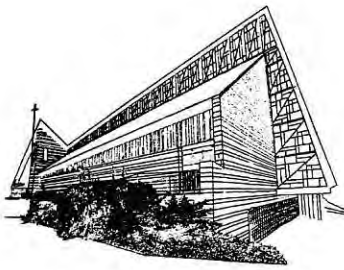

Au fil du temps... Saint-Léger a 30 ans

L'église Saint-Léger a 30 ans.

Pour le trentième anniversaire de la construction de l'actuelle église, c'est tout une communauté paroissiale qui s'est mobilisée pendant de nombreux mois. Le résultat a été à la hauteur de l'évènement : tant les offices religieux, concélébrés avec Monseigneur Thomas, évêque de Versailles, que les festivités qui ont suivi ont été une réussite parfaite.

Une célébration émouvante

L'église de Saint-Léger était, bien sûr, archi-pleine, tant pour la messe des enfants que pour la célébration de 11h15. La procession de la « Pierre vivante » avec les membres actifs de la communauté paroissiale, en a été l'un des moments forts.

La chorale de Saint-Léger, qui a une nouvelle fois démontré sa qualité, a donné aux offices un air de fête et de piété.

Des remerciements sincères et mérités

Le père Grelier, curé de la paroisse Saint-Léger, a concélébré la messe aux côtés de Monseigneur Thomas. Il a vivement remercié toute la solide équipe sans laquelle la réalisation de ces fêtes du trentième n'eut pas été possible.

Une renaissance

Le père Grelier a aussi rappelé que la paroisse Saint-Léger avait existé bien avant la paroisse Saint-Germain (au VIIe siècle) et qu'il s'agissait en fait du trentième anniversaire de la renaissance de la paroisse reconstruite grâce à l'action de Monseigneur Gufflet, curé de Saint-Germain à l'époque et aujourd'hui en mission au Rwanda.

Un repas de fête et de nombreux convives

Après les offices religieux, un repas de fête a réuni de nombreux paroissiens et habitants de Saint-Germain-en-Laye.

De nombreuses personnalités de la ville et des communes voisines étaient présentes. Citons Philippe Marland, sous-préfet et Michel Péricard, maire de Saint-Germain qui ont participé au repas aux côtés de Monseigneur Thomas, du père Grelier et du père Thomas, curé de Saint-Germain.

Article extrait du journal « Courrier républicain », 1992

1992

Autour de Monseigneur Thomas

Les pères Jacques Destelle, Jean-Marie Petitclerc, Pierre Mondange, Jacques Thomas, Jean-Yves Coeroli,

Jean Lanfry, Bernard Grelier et Bernard Hurault.

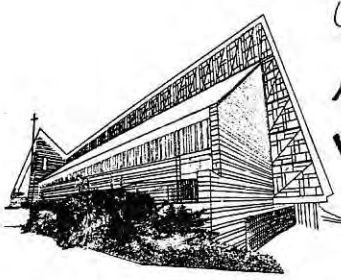

Au fil du temps... Saint-Léger a 40 ans
Visite pastorale de Monseigneur Aumonier

Anniversaire...

Le quarantième anniversaire de l'église Saint-Léger a été marqué par un office exceptionnel en présence de l'évêque, Éric Aumonier le dimanche 30 mars 2003. De très nombreux saint-germanois et plusieurs élus y ont pris part. Une exposition présentée dans l'église a permis aux participants de revivre les quarante ans de l'édifice et de la paroisse.

L'église est moderne mais il ne faut pas oublier que la paroisse supprimée en 1794 avait été fondée mille ans auparavant. En haut du ru de Buzot, un village s'était construit autour d'une chapelle dédiée à saint Léger et élevée par un roi mérovingien en réparation du martyr de ce saint évêque d'Autun, en 678 de notre ère.

... Et visite pastorale

Éric Aumonier, évêque de Versailles, effectue actuellement une visite pastorale dans le doyenné de Saint-Germain-en-Laye. Tous les saint-germanois qui le souhaitent sont invités à le rencontrer.

Le dimanche 9 mars, l'évêque a assisté à la messe de la communauté portugaise à la chapelle des Franciscaines et a rencontré les communautés religieuses de la ville, au Carmel. Le mardi 11 mars, c'est à la chapelle de l'hôpital de Saint-Germain, qu'une messe était célébrée en sa présence. Il a aussi rencontré les « Amis des malades » et le personnel de l'hôpital.

Vendredi 28 mars, célébration pénitentielle des jeunes lycéens et étudiants, à l'église Saint-Germain.

Samedi 29 mars, rencontre des mouvements caritatifs à la salle Sainte Anne ; de 12h à 16h, déjeuner de travail avec le Conseil pastoral ; de 17h à 18h, accueil dans l'église Saint-Germain de tous les paroissiens qui souhaitent parler avec l'évêque ; à 18h30, messe paroissiale.

Dimanche 30 mars, messe à l'église Saint-Léger, suivie d'une rencontre avec tous les paroissiens ; à 16h, messe avec l'ensemble des scouts et guides du doyenné, à l'église Saint-Germain, suivie d'une rencontre avec les maîtrises ; à 20h30, rencontre « Proposition de la foi » avec les catéchistes et les animateurs d'aumôneries.

Articles extraits du « Journal de Saint-Germain », 2003

2003

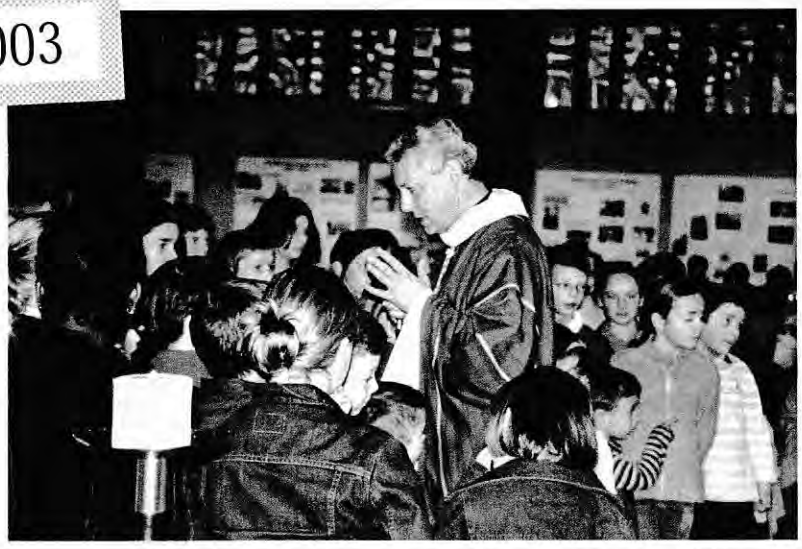

Monseigneur Aumonier s'adressant aux enfants de Saint-Léger à la fin de la célébration

Monseigneur Aumonier avec les pères Plaquin et Cordonnier, respectivement curés des paroisses Saint-Léger et Saint-Germain.

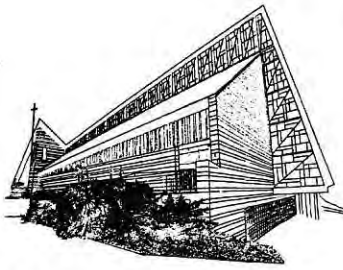

Au fil du temps... Saint-Léger aujourd'hui

La communion fraternelle de la paroisse Saint-Léger

Les communautés paroissiales sont parfois à l'image de leur cadre d'insertion dans le paysage. N'en n'est-il pas ainsi à Saint-Léger ? A l'instar de l'antique prieuré consacré au saint patron, qui était, lui, probablement le haut lieu d'une prière cachée dans la solitude de la forêt de Saint-Germain, notre « toute jeune » paroisse (qu'est-ce que quarante ans à l'échelle de l'histoire du christianisme ?) a reçu de la Providence la grâce de venir au jour dans l'équilibre harmonieux d'un parc de verdure heureusement conservé au milieu des maisons des hommes.

Il n'en fallait pas plus, pour que sous la houlette diligente et généreuse de ses pasteurs, la « famille » de Saint-Léger grandisse et embellisse, en bonne intelligence avec les quartiers à la fois anciens et sans cesse nouveaux du voisinage. La communauté paroissiale de Saint-Léger est en effet une « grande famille » qui a plaisir à vivre ensemble ! A la fête du saint patron le 2 octobre, elle est pleine d'effervescence et accueille volontiers les amateurs de fête, dont de nombreuses familles du Maghreb qui trouvent là une occasion pour quelques rencontres avec les paroissiens.

A l'église, le dimanche, la messe est toujours le plus beau des rassemblements ! Les « petits » ne manquent pas, parfois même pour y participer grâce à leurs gazouillis ; les enfants du catéchisme animent, avec le compagnonnage zélé des aînés, une messe où la participation des uns et des autres donne beaucoup de sens à la liturgie. Les jeunes sont actifs chez les scouts et les guides, dans les groupes d'aumônerie et de prière, d'accompagnement à la confirmation, de mouvements et engagements divers. Beaucoup d'adultes sont investis dans les équipes de préparation au baptême ou au mariage, de personnes âgées, d'accompagnement des personnes en deuil, dans les associations de parents d'élèves, les groupes de spiritualité... Quelle variété, que de dons de soi !!!

Ce qui frappe le plus peut-être, c'est l'unité jamais aussi bien égalée et aussi féconde en joie que dans la célébration eucharistique, celle de chaque dimanche comme celles des grandes fêtes. Le Pasteur céleste met manifestement sa joie à nous réunir ici montrant combien l'eucharistie fait l'Église ! Point de heurt, tout y est paix ! Lecteurs, chanteurs, servants d'autel..., sont toujours pleins de zèle pour servir à la beauté et à la qualité de la liturgie !

L'église de Saint-Léger offre un réel espace de communion fraternelle. Combien de fois ai-je entendu les uns les autres se confier des intentions de prière pour des personnes souffrantes !

Souhaitons à notre « jeune paroisse » de prendre encore de la tige et, comme le demande à tout le diocèse notre évêque Monseigneur Aumonier, « d'avancer au large » hardiment !

Yves de Brunhoff

diacre permanent résidant sur la paroisse de Saint-Léger
Le 7 juillet 2003

C'était tout simple...

Entre la poire et le fromage, un père du séminaire lança à table l'an passé : *« La survie de nos paroisses se jouera en France sur deux points : la vitalité de nos communautés, et le souci coûte que coûte qu'elles porteront aux plus pauvres. »* C'était tout simple... Mais terriblement secouant ! Le pari de nos communautés serait donc d'être d'abord chaleureuses et solidement enracinées sur le Christ, pour devenir alors pleinement missionnaires.

Rejoignant Saint-Léger chaque week-end, je n'avais plus alors qu'à observer... J'ai rencontré en deux ans parmi vous une communauté très vivante, clairement unie, où chacun apporte sa pierre dans un esprit de service. Elle est bien ce lieu de la fraternité et du ressourcement. J'en ai bien profité ; soyez-en tous remerciés !

J'ai acquis aussi la certitude que notre paroisse était prête pour rayonner, encore plus, au-delà de « ses frontières ». Car à Saint-Germain-en-Laye, nous ne cessons d'être interpellés : populations immigrées du Bel Air, personnes âgées isolées, misère croissante de la prostitution... En ces lieux de pauvreté, comme à tous nos voisins non-croyants qui aspirent à plus de bonheur, une parole joyeuse, un geste d'amitié doivent être offerts par les disciples du Christ, avec audace !

Que Saint-Léger, au cœur sans cesse rajeunissant, marche donc vers sa cinquantaine, toujours mieux "établie", toujours plus "envoyée" !

Etienne Guillet

séminariste en insertion
pendant 2 ans sur la paroisse de Saint-Léger
Le 6 septembre 2003

Dans un esprit amical...

Partagés entre deux paroisses, l'une de résidence, l'autre de cœur, nous sommes devenus paroissiens de Saint-Léger. Ce n'est pas tout à fait à part entière car des liens d'amitié nous unissent aussi à la première.

Il y a trente ans cette année, Nicole trouvait une joie d'expression dans le chant choral. A chacun ses dons ! Pour ma part, je proposais mon aide à la préparation de la fête annuelle. Qu'avons-nous rencontré au sein de cette communauté : beaucoup d'échanges chaleureux que ce soit à la chorale, aux soirées de répétition ou dans les effervescents moments de préparatifs à la fête.

Échanges non moins amicaux aussi aux sorties de messe, le dimanche, par des discussions qui, parfois, se prolongent alors que des invités attendent à votre porte.

Deux pensées me viennent pour conclure cet aperçu de Saint-Léger, l'une à la mémoire des amis qui ont marqué notre communauté par leur générosité, l'autre est le souhait de voir se poursuivre dans le même esprit amical tout ce qui anime ou assure matériellement le bon fonctionnement de la paroisse.

Robert et Nicole Englebert

paroissiens de Saint-Léger
Le 9 septembre 2003

Pierres vivantes de l'Église

Équipes et mouvements d'Église,
présents à Saint-Léger
et ayant participé aux 40 ans de la paroisse.

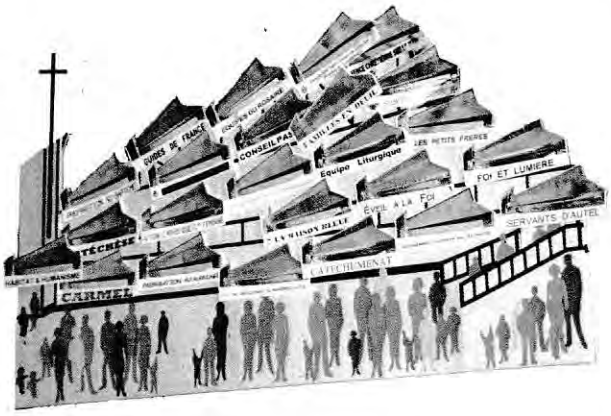

CCFD

Mouvement des cadres chrétiens

Équipes du Rosaire

Foi et Lumière

LES AMIS DE LA MAISON BLEUE

Guides de France

Scouts de France

Catéchèse

Éveil à la Foi

ACGF

Habitat et Humanisme

Présence au marché

Préparation au mariage

Mouvement des cadres retraités

Amis des Petits Frères

Prière des jeunes

Conseil pastoral

Équipe liturgique

Catéchuménat

Préparation au baptême

Aide aux familles en deuil

Servants d'autel

Hospitalité de Lourdes

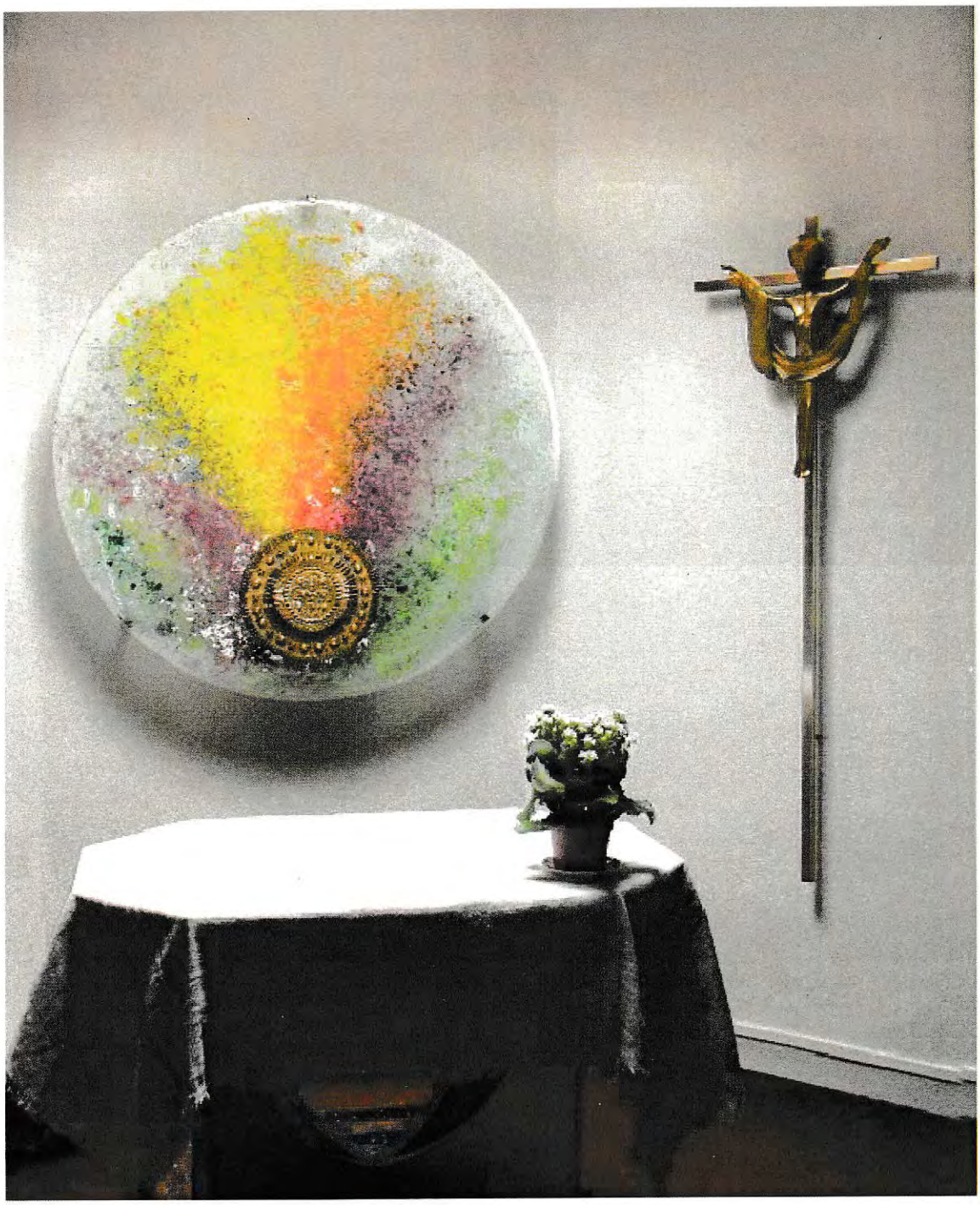

Relais Sainte Cécile

Le tabernacle et son nouvel environnement.

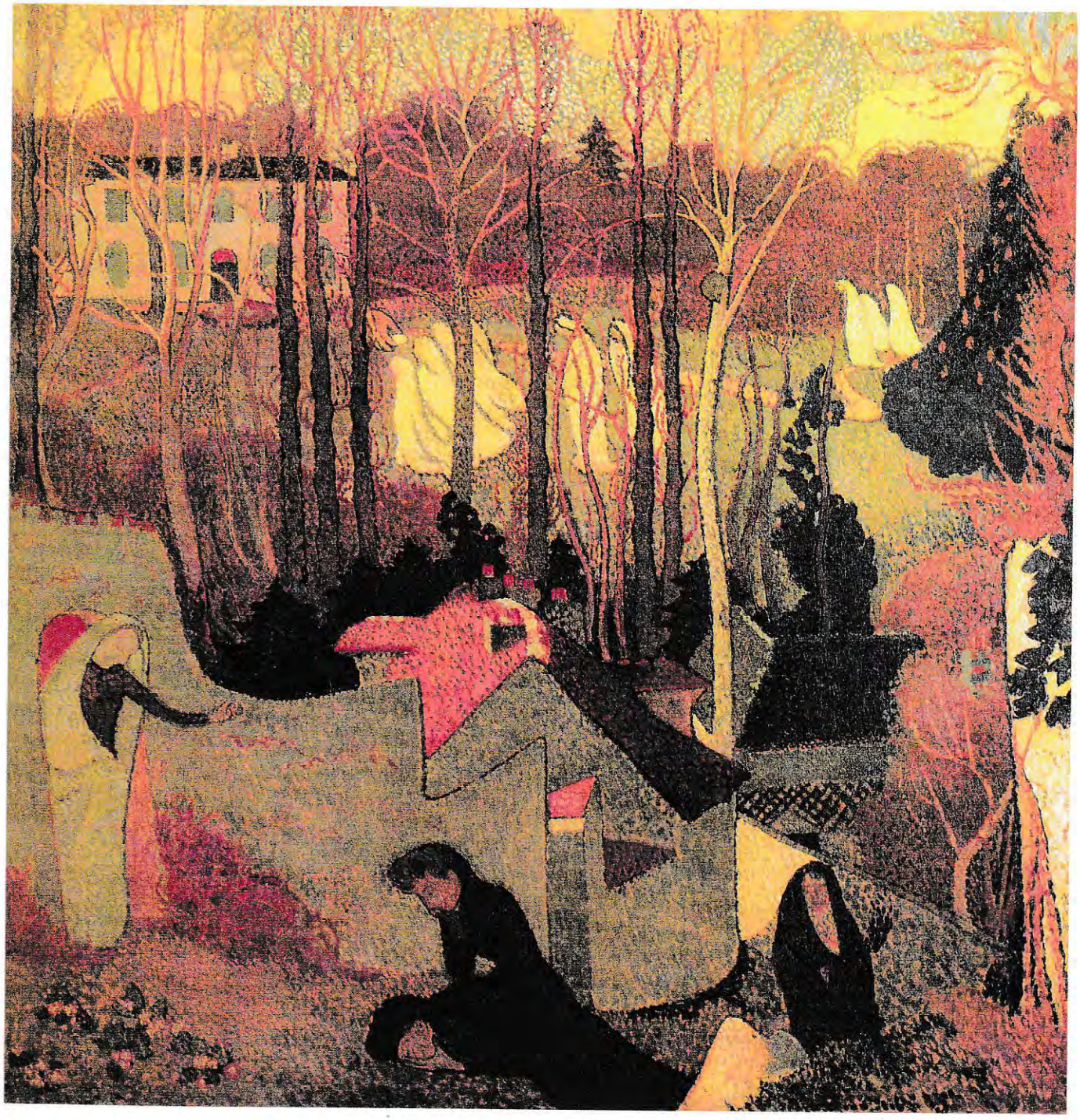

Matin de Pâques

Maurice Denis 1891

Au premier plan, à gauche, l'ange annonce la résurrection aux trois femmes porteuses d'amarantes :

« Il est ressuscité, il n'est plus là ».

Au second plan, une procession de figures blanches s'avance vers l'Eucharistie (la main tendue). Au fond, l'actuel presbytère de Saint-Léger.